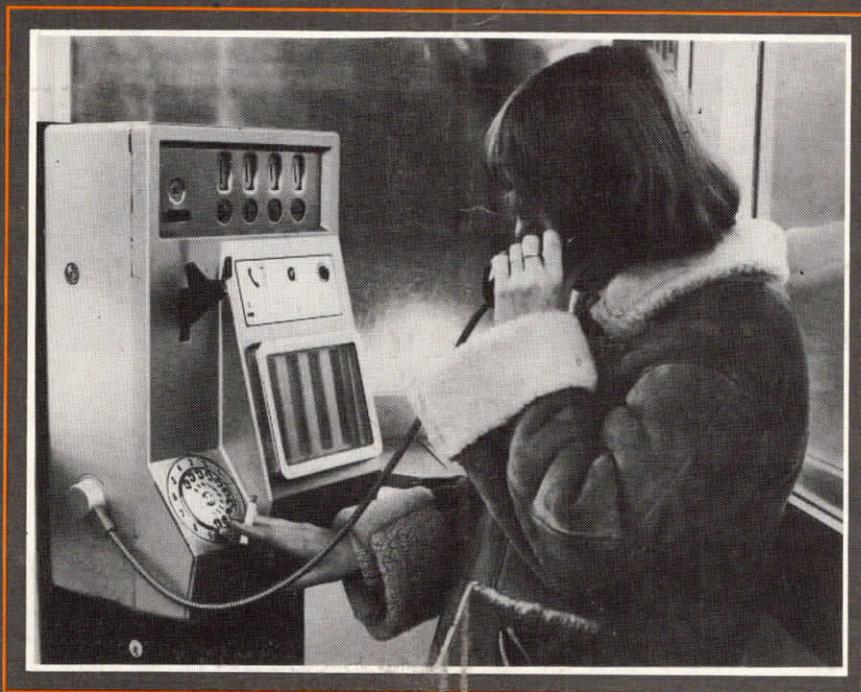


L'ÉDUCATION

hebdo

enseignants en mouvements



vient de paraître
(règlement par chèque ou mandat
à l'ordre de « l'éducation »
CCP 31.680 34 F La Source)



**ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1977 À 1980**

18 F

n° 486 / 25 mars 1982

hebdomadaire

- 2 mission accomplie, par Maurice Guillot
- 2 le rapport de Péretti, par Nicole Gauthier
- 5 l'avenir de l'Université, par Nicole Gauthier
- 6 culture et savoir

éducations

- 7 le public du privé, par Louis Porcher
- 8 enseignants migrants, par Michaëla Bobasch

à votre service

- 15 regard sur leurs écoles
- 16 pédagogie quotidienne : en maternelle, avec un jeu de cartes, par Chantal Mettoudi
- 17 documentation : école multiple ; ces livres qui sont utiles, par Pierre Ferran et François Mariet
- 21 au B.O.
- 22 agenda

expressions

- 24 écrits de l'Histoire, par Guy Carcassonne, Pierre-Bernard Marquet, Jean-Pierre Vélis
- 27 La Fontaine politique, par Pierre-Bernard Marquet
- 28 vous sortez ce soir ?, par Raymond Laubreaux et Pierre-Bernard Marquet

réflexions

- 30 le monde dans un « Reflet », entretien avec Bernard Sapin-Lignières, responsable de la Revue des enseignants de français langue étrangère

- 34 championnat de France de mots croisés : bulletin-réponse

35 mots croisés

photos — couverture : J.-M. Charles/Rapho ; p. 8 : Phelps/Rapho ; p. 11 : Nadine Ciccione/Rapho ; p. 12-13 : Rémi Berli/Rapho ; p. 27 : Harlingue/Violet ; p. 28 : Bernard ; p. 29 : Claude Bricage.

'éducation**fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Francisca Sol.

**conseil d'administration
de l'association éditrice**

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 8 F ; numéro spécial : 10 F
abonnement annuel : France 160 F ; étranger 200 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

mission accomplie

Quelque quatre cents pages condensées en une petite douzaine de feuillets, c'est la gageure qu'a tenue Alain Savary à propos du travail de la mission confiée à André de Péretti sur la formation des personnels de l'Éducation nationale. Compte tenu de l'importance que revêtait cette mission, du retard apporté à sa divulgation et surtout de l'intérêt, pour ne pas dire de l'adhésion, que semblait y porter la majorité des personnels concernés et de leurs syndicats, on peut estimer que l'on reste un peu sur notre faim. Est-ce à dire que la montagne a accouché d'une souris ? Certainement pas, ne serait-ce que par l'affirmation du ministre à voir dans ce rapport une base sérieuse pour son ministère. Il ne saurait en être autrement, puisque l'esprit qui a sous-tendu les travaux de cette commission était avant tout un souci de cohérence. Mais il conviendra, par conséquent, d'approfondir l'analyse du contenu de ce document lorsqu'il sera publié dans son intégralité par la Documentation française aux alentours de la mi-avril prochain.

Outre les principales propositions que nous exposons ci-après, Alain Savary s'est déclaré particulièrement séduit par deux aspects généraux du rapport : d'une part, la volonté de permettre un réveil de la pensée pédagogique « *à tort méprisée dans notre pays où la pensée abstraite est au contraire révérée* », d'autre part, l'idée d'une formation pouvant bénéficier d'une certaine discontinuité. Sur ce dernier point, on peut penser que la réalité des chiffres, conséquence directe de l'action des ministères précédents — pour 1982, 6 500 à 7 000 départs en retraite d'instituteurs et seulement 4 000 maîtres sortant des écoles normales en trois ans, il manquerait plus de 15 000 maîtres formés —, dicte au ministre de se saisir immédiatement de la proposition pour endiguer la baisse de qualité de l'enseignement que ces déficits en personnels vont entraîner. Mais ce peut être aussi l'occasion de concevoir enfin une formation initiale en fonction d'une authentique formation continue et ne plus voir celle-ci comme un simple palliatif des carences de celle-ci, ce qui est trop souvent le cas. Voilà un point qui demandera toute la vigilance de ceux à qui cette formation est destinée.

Dès la rentrée prochaine, après une campagne d'information et d'explication, des mesures devraient préparer le rapprochement des formations entre les personnels des divers degrés et instaurer une véritable coopération entre universités et les autres centres de formation existants. Nous reviendrons sur ces actions de formation continue qui porteront sur les méthodes d'analyse des besoins en formation, les didactiques des disciplines, le travail autonome, la pédagogie différenciée, les formes nouvelles d'évaluation, la liaison entre divers niveaux et diverses disciplines, le développement de l'informatique pédagogique et des technologies nouvelles, notamment.

« *Chacun devra prendre ses responsabilités* », a dit le ministre. Si le rapport d'André de Péretti n'est pas édulcoré, tronqué, détourné ou enterré, on peut espérer que chacun saura prendre les siennes.

Maurice Guillot

Peu à peu, la politique du ministère de l'Éducation nationale se met en place. Il y a quinze jours, Alain Savary proposait au Conseil des ministres un plan de revalorisation de la situation des instituteurs. La semaine dernière, il a exposé devant la presse ses principales conclusions à la lecture du rapport sur « *La formation des personnels de l'Éducation nationale* » présenté par la commission de Péretti, qui travaille sur ce sujet depuis la fin du mois d'août.

Attendue d'abord à la fin du mois de décembre, la totalité de ce rapport n'a pas encore été publiée (cf. notre n° 482 du 25 février dernier). Mais un exposé des principales dispositions prises par la commission en trace dorénavant les grandes lignes. Bien entendu, toutes ne sont pas reprises immédiatement par le ministre ; celui-ci doit faire des choix budgétaires délicats dans les prochaines années. Mais, à quelques exceptions près, Alain Savary semble avoir repris à son compte des conclusions qui, si elles sont effectivement appliquées, vont transformer à plus ou moins long terme la formation des enseignants du premier et du second degré et, au-delà, la notion actuelle du métier d'enseignant.

Deux idées fondamentales ont présidé à la rédaction de ce rapport. En premier lieu, il convient de revoir la place — dérisoire actuellement, excepté peut-être dans le primaire — de la formation continue dans la formation des enseignants, bien qu'il ne faille pas négliger pour autant la formation initiale. Seconde ligne-force du projet rédigé par André de Péretti : le métier d'enseignant est difficile, c'est une profession à part entière et on doit miser aujourd'hui autant sur la « *professionnalisation* » que sur le niveau et la qualité des connaissances.

Ces deux principes de départ posés, nous exposons ci-après les grandes lignes de l'analyse menée dans le rapport.

le rapport de Péretti

C'EST en matière de formation continue que les carences d'aujourd'hui sont les plus flagrantes : 1,50 % de la masse salariale dans l'ensemble de l'Éducation nationale, proportion tombant à 0,6 % (donc bien en dessous de la norme légale) dans le second degré. Les personnels techniques et administratifs ne sont guère mieux lotis, et ce sont surtout les personnels de catégorie A qui en profitent.

Du côté de la formation initiale, le bilan n'est guère plus réjouissant. Des efforts ont été faits pour la formation des instituteurs dans les secteurs professionnel et pédagogique (mais la commission énumère par ailleurs les inconvénients de la nouvelle formation, mise en place « dans la précipitation » et caractérisée par un « émiettement des formations [...], la multiplication des contrôles [...] et la méfiance évidente à l'égard des universités »). Le second degré et, a fortiori, l'enseignement supérieur n'ont pas été soumis à des mesures identiques. Ainsi, « toutes ces formations doivent faire l'objet d'importantes mesures d'amélioration ».

Venons-en aux propositions. La commission propose de porter, « dans un temps bref », les crédits de formation continue à 3 % au moins de la masse salariale, « en prévoyant une montée ultérieure à 5 % avec, pour conditions, l'annonce du droit à deux semaines par année de formation continue sur le

temps de service, des dispositions « en faveur des personnels qui n'auraient pas pu bénéficier du droit légitime à une formation initiale », et des actions prévues, cette fois, en dehors du temps de service, qui seraient organisées par les universités ou les mouvements associatifs. Cette formation continue serait assurée par un réseau reliant étroitement tous les moyens, toutes les structures existant actuellement (universités, associations de spécialistes, mouvements pédagogiques, CRDP et CDDP, corps d'inspection, écoles normales, centres de formation PEGC, CASFA, CAFOC, etc.), reliés au sein d'un centre interuniversitaire de formation et de recherche en éducation ayant pour mission de « réguler » de manière scientifique et méthodologique toutes ces actions.

Parallèlement, il faudrait prévoir des moyens de remplacement des maîtres absents pour l'efficacité réelle de ce système, et penser à unifier les durées de service (à dix-huit heures pour les PEGC et PEG des LEP, à vingt-trois heures pour les professeurs d'enseignement professionnel).

La commission préconise, pour la mise en place de ces actions, l'élaboration de « modules de formation », conçus et proposés selon les principes de la formation des adultes et des recherches en sciences de l'éducation. Au niveau national, un Institut national de

formation et de recherche en éducation (associant l'INRP, le service de la formation administrative, le Centre national de formation des IDEN et professeurs d'école normale, une fraction de l'ENS de Saint-Cloud et une fraction de l'INSEP) coordonnerait le tout.

Alain Savary, sur cette question, a été légèrement plus prudent. Il a certes estimé qu'il fallait « donner priorité à la formation continue », et qu'« il faudrait tendre vers deux semaines par an, éventuellement cumulables [...] et pour partie hors du temps de service », ne répondant pas directement à « l'annonce solennelle » que demandait André de Péretti. Mais il a également déclaré que « désormais les mesures d'intégration seront liées à une politique de formation ».

Pour la formation initiale, la commission propose « l'allongement et l'insertion au sein du monde universitaire des différentes formations ainsi que leur progressive égalisation ». Avec un principe de base : une articulation dès le début de la formation entre l'acquisition de connaissances théoriques et la pratique du métier (ce qui a été approuvé ensuite par le ministre). Cette alternance implique une amélioration des liens entre l'Université et les lieux d'application et de pratique. La commission pro-

pose la création d'instituts universitaires, relais indispensables dans la formation des enseignants du premier et du second degré, regroupant les institutions existantes. Compte tenu des nécessités géographiques, trois hypothèses de différenciation de ces instituts ont été envisagées (instituts établis dans des villes à implantation universitaire, secondés par des instituts universitaires de formation et de développement départementaux ; instituts départementaux chargés de la première année de formation initiale ; enfin un seul type d'institut universitaire de formation au niveau départemental).

Autre point fondamental : le recrutement. La commission préconise les recrutements précoces mais a étudié la possibilité de rejoindre le système de formation à différents niveaux : bac + DEUG (ou équivalent), après la maîtrise, après des années d'expériences professionnelles, outre le recrutement juste après le baccalauréat. Celui-ci doit être fondé bien sûr sur « les capacités intellectuelles nécessaires », mais aussi « les capacités relationnelles » afin que les futurs enseignants puissent savoir, à l'issue des concours, s'ils ont les « qualités requises pour un exercice équilibré du métier ». Ils auront alors à établir un « plan personnalisé » de leur formation, construit sous forme d'unités capitalisables permettant une formation « de type récurrent ». Les structures de formation initiale seraient spécifiques aux âges : enseignements polyvalents pour le premier degré, bivalents et spécialisés dans les collèges, de plus en plus spécialisés dans les lycées.

Reste le difficile problème de la durée de la formation. Il faut « affirmer comme objectif souhaitable une formation de même niveau pour tous les enseignants, de la maternelle à la terminale », a affirmé Alain Savary. La commission de Péretti proposait deux formules :

- Si on reste dans le cadre des dispositions actuelles, un instituteur devrait obligatoirement, après trois années de formation sanctionnées par un DEUG et quelques années d'exercice, effectuer une quatrième année préparée en fonc-

tion de ses besoins et de ses choix puis, éventuellement, une cinquième année qui lui permettrait d'enseigner comme enseignant bivalent dans les collèges. Un professeur à orientation bivalente ou monovalente suivrait deux ou quatre années de formation (selon son niveau de recrutement, baccalauréat ou DEUG), puis une cinquième année d'approfondissement. Un professeur à orientation monovalente ou bivalente recruté après la maîtrise pourrait enseigner au collège, en LEP ou en lycée.

- Dans le cas où serait mise en place une première année d'orientation à l'Université, en allant plus avant dans l'unification des corps : un concours serait institué au terme de cette étape, concours pouvant « être unique si les corps correspondants étaient unifiés ». Selon la structure choisie pour le réseau, ils poursuivraient leurs études en université et dans les instituts de formation jusqu'au niveau bac + 4, sanctionné par une licence qui donnerait droit, « pour les uns d'enseigner comme enseignants polyvalents dans les écoles, pour les autres comme enseignants bivalents (à des indices analogues) dans les collèges ». Après quelques années d'exercice, ils devraient effectuer « une cinquième année de formation initiale sanctionnée par une maîtrise ». Des recrutements sont prévus également après le DEUG (avec formation complémentaire de deux ans) ou la maîtrise (avec stage minimum d'un an).

Faisant allusion à ces propositions, Alain Savary a annoncé qu'« il faudrait dans un premier lieu porter à quatre ans la durée de formation des instituteurs et des professeurs actuellement recrutés sous le nom de PEGC ». Par contre, il est resté plus réservé que la commission sur le problème de l'agrégation. André de Péretti proposait qu'elle devienne un concours interne. Alain Savary, craignant de mettre en question « le rôle important et original des écoles normales supérieures, tant pour la préparation à l'enseignement qu'à la recherche », a été nettement plus réticent. Il a en revanche salué la proposition consistant à « donner progressivement aux universités un

rôle accru dans la formation de tous les enseignants ».

Le rapport complet d'André de Péretti contient également des mesures spécifiques pour d'autres catégories de personnels : enseignants du supérieur, pour lesquels « un effort significatif » doit être entrepris, personnels d'inspection, personnels de direction et d'éducation, personnels d'administration, conseillers d'orientation et d'information, psychologues scolaires enfin.

Toutes ces suggestions, si elles sont retenues et surtout appliquées, devraient constituer un système éducatif plus cohérent, débarrassé de bon nombre de pesanteurs historiques et d'anomalies flagrantes. Elles devraient surtout permettre d'amorcer un « rapprochement décisif » entre toutes les catégories de l'Éducation nationale, trop divisées sur des intérêts souvent catégoriels.

A l'annonce de ce rapport, les syndicats ont immédiatement réagi aux propositions et aux positions prises par le ministre.

La FEN, qui voit dans le rapport d'André de Péretti « une étape dans le processus de concertation et de négociation nécessaire », estime que ces réflexions « paraissent aller dans le sens des revendications de la FEN et de ses syndicats ».

Au SNI-PEGC, on retient les dispositions concernant la formation continue et ses liens avec la formation initiale, le renforcement des liens avec l'Université, mais on se félicite surtout que « l'objectif prioritaire d'une formation en quatre ans des instituteurs et des PEGC [soit] un nouveau pas vers l'édification du cycle fondamental ». Le syndicat des instituteurs veillera à la mise en œuvre rapide de ces objectifs, calendrier sur lequel Alain Savary a voulu être prudent puisqu'il doit se situer dans le cadre budgétaire.

Le SGEN porte un « jugement positif » puisqu'il estime le rapport de Péretti cohérent, articulant bien formations initiale et continue, et adapté à une formation destinée à des adultes.

C'est, de loin, le SNES qui a

l'attitude la plus hostile, qualifiant le projet de « *conservateur et rétrograde* », car la durée de formation initiale préconisée (pourtant seulement dans un premier temps) n'est que de quatre ans. Il affirme également que cette mouture du rapport est en contradiction avec les con-

clusions de la commission elle-même.

Pourtant, il est indéniable que le bilan fait par André de Péretti et les propositions qui en découlent pourraient améliorer considérablement le fonctionnement de l'Éducation nationale. On ne mesure pas

seulement la qualité d'une formation au nombre d'années suivies, mais aux structures, aux contenus, aux projets pédagogiques et surtout à une volonté commune des enseignants et de l'institution quant à l'efficacité du système scolaire.

Nicole Gauthier

l'avenir de l'Université

AU MOMENT du vote de l'abrogation de la loi Sauvage, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, s'était engagé à revoir la loi d'orientation votée en novembre 1968 et à déposer un nouveau projet devant le Parlement à la session d'automne 1982. Après avoir attendu la fin des élections des conseils et des présidents d'université, le ministre vient d'adresser aux présidents, aux directeurs d'unités d'enseignement et de recherche (UER), aux directeurs des grandes écoles, aux recteurs, aux organismes syndicaux et aux partis politiques, une lettre et un exposé des données du débat sur l'avenir des formations supérieures, pour susciter contributions, réactions et analyses à la définition de la nouvelle loi dont la préparation a été confiée à Claude Jeantet.

Pour éviter les erreurs de la loi de 1968 et les déviations qu'elle a autorisées par la suite, Alain Savary demande à ceux dont il sollicite l'avis aujourd'hui « *un effort d'imagination prospective pour échapper aux cloisonnements traditionnels de notre système éducatif* », pour sortir de l'impasse du corporatisme qui a trop souvent empêché, ces dernières années, les universités de trouver des réponses à leurs difficultés.

Le problème est, en apparence, simple. Mais dans la réalité, certainement plus complexe. Il s'agit de définir une mission nouvelle pour

l'enseignement supérieur, en fonction d'objectifs fondamentaux pour la renaissance de l'Université : amélioration de la qualité de l'information, initiale et continue ;

contribution à la lutte contre les inégalités sociales ; participation à la lutte contre le chômage ; amener la France à être un lieu de dialogue privilégié entre les cultures ; satis-

Au moment où s'amorce le débat public sur la future loi d'orientation de l'enseignement supérieur, le SNESup a précisé, au cours d'une journée d'études qui a réuni près de deux cent cinquante participants à Paris le 13 mars, ses principales propositions.

Tout d'abord, il importe de « *garnir les blancs* », c'est-à-dire non seulement de mieux travailler avec les étudiants actuels, mais aussi d'accueillir d'autres publics. Pour cela, il faut développer les capacités d'accueil, réorganiser et harmoniser les cursus, réfléchir au contenu des différentes années de formation, instaurer des passerelles de manière à permettre à la fois des « *sorties qualifiantes* » (valoriser les études effectuées, même les plus courtes) et des « *réorientations positives* » à tous les niveaux. Cela nécessite le contact de l'enseignement supérieur avec l'environnement social, économique et culturel, ainsi qu'avec l'enseignement secondaire, et la liaison entre formation initiale et continue.

Concernant la planification et la décentralisation, le SNESup réclame des garanties nationales sur le statut des personnels, les diplômés et la « *planification démocratique* ». Le schéma proposé comporterait des objectifs nationaux à moyen terme et une instance nationale de gestion de l'enseignement supérieur, « *sorte de CNESER rénové* ». Y seraient représentées toutes les forces sociales, ainsi que l'ensemble des composantes de l'Université. A l'échelon régional, pourraient être créés des CRESER qui auraient pour rôle la mise en correspondance des besoins de formation et du potentiel nécessaire. Enfin, l'autonomie des établissements serait assurée par un financement de base stable, sur fonds d'État, distribué au niveau national ou régional dans le cadre de programmes pluriannuels et de contrats passés avec chaque région. Ce qui supposerait un contrôle à posteriori et la suppression de la tutelle administrative des recteurs. Quant à la « *prise en charge autogestionnaire des établissements* », elle s'exercerait par le biais d'une seule instance de décision dont les membres seraient élus « *au scrutin de liste et à la proportionnelle* », des quotas étant fixés pour chaque catégorie de personnels. Si le SNESup ne réclame pas que les représentants des enseignants détiennent la majorité des sièges, il demande, en revanche, la titularisation de tous ceux qui sont en place actuellement, et estime « *peu satisfaisantes* » les mesures adoptées par le ministère de l'Éducation nationale.

M. B.

faire les besoins en formation et information, tout en assurant auprès de l'ensemble de la population un rôle permanent d'animation et de diffusion du savoir. Parvenir à la démocratisation de l'Université ne peut se faire, ainsi que l'explique Claude Jeantet, que si les cursus de formation donnent à tous « une connaissance suffisante des grands secteurs économiques, sociaux et culturels », cette ouverture pouvant, ou devant, s'effectuer au début des études universitaires pour mieux préparer les jeunes et à leurs études et à leur future vie professionnelle.

Ce qui ne veut pas dire qu'on évite de parler de sélection. Mais celle-ci n'est pas, souligne Claude Jeantet, « un simple problème de régulation de flux ». Entrent en ligne de compte les inégalités sociales, des facteurs géographiques, des facteurs pédagogiques. Ce sont « les histoires culturelles de chacun » qu'il faut examiner. C'est aussi à la lumière de ces analyses que le chargé de mission du ministre envisage la discussion sur l'avenir des grandes écoles. Autres débats d'importance qui auront leur place dans les négociations actuelles : faut-il ou peut-on professionnaliser l'enseignement supérieur ? Quelle place accorder à la recherche ? Comment rétablir l'influence de la France qui tend à se réduire au sein de la communauté internationale ? Comment réconcilier « professionnalisation » et « culture » ?

Ces questions ne sont pas toutes neuves au sein du monde universitaire. Mais ont-elles pu être déjà clairement posées ? Il ne faut pas oublier que cette consultation longue, complète, semble-t-il, que Claude Jeantet veut « rigoureuse, tolérante et de qualité » arrive après des années de tumulte, de querelles, de débats passionnés dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, le ministère prend son temps et c'est peut-être pour ça que les vraies questions sont, cette fois, non plus seulement soulevées, mais entendues par tous. Il apparaît aujourd'hui qu'enfin, on puisse se demander comment réconcilier formation culturelle et formation professionnelle sans être suspecté de « vendre l'Université au patronat »,

comment restaurer des liens entre la formation et la recherche sans sacrifier les intérêts ni de l'une, ni de l'autre ; qu'on puisse enfin envisager l'autonomie des établissements sans les abandonner au déficit budgétaire.

On ne sait pas encore ce qui sortira de ces consultations qui

seront terminées au début du mois de mai. Mais il semble en tout cas que la démarche sereine voulue par le ministre soit, si ce n'est la meilleure, celle qui implique au mieux les différents partenaires intéressés dans l'avenir de l'Université.

N. G.

culture et savoir

LA MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) et la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente avaient décidé d'inscrire, les 9 et 10 mars, l'Université à l'ordre du jour de leurs préoccupations. Elles avaient invité une douzaine de personnalités, universitaires, écrivains, hommes de théâtre, représentants du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture, à réfléchir pendant ces deux jours sur le thème Université et Culture.

Ces journées de discussions et d'échanges avaient pour but de tenter une réconciliation entre le monde universitaire d'une part, le monde culturel de l'autre, qui vivent trop souvent séparés, ignorants l'un de l'autre alors qu'ils auraient tout à gagner d'un échange plus fructueux. Il ne s'agissait pas seulement de débattre de la place des disciplines artistiques (études théâtrales, enseignement d'arts plastiques, lettres, etc.) au sein des universités, mais de se demander aussi si celles-ci pouvaient être un lieu de création, un lieu de formation culturelle le plus ouvert possible, un lieu de bouillonnement d'idées à l'instar de ce qui avait pu se passer en mai 68.

Ce colloque a été émaillé de

réflexions intéressantes d'enseignants-chercheurs-créeurs qui ont tenté d'analyser les liens entre l'enseignement et la création, et de savoir pourquoi il y a, au moins en apparence, une telle dichotomie entre l'endroit où se transmet le savoir et ceux où la culture s'élabore quasi quotidiennement.

Mais que pouvait-on attendre d'un tel colloque ? Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et co-organisateur de ces journées, en a expliqué la démarche. Il y a aujourd'hui trois mondes séparés : l'univers de l'éducation nationale, celui de la culture, enfin celui de l'éducation populaire et du socio-culturel, ce dernier étant considéré comme un « sous-produit » et de l'un et de l'autre. Pour en finir avec ce schéma trop élitiste, pour combattre les inégalités culturelles sur le terrain social, la Ligue de l'enseignement et la MNEF ont voulu provoquer le débat, poser ces questions aux différents partenaires, afin de profiter de l'arrivée de la gauche au pouvoir pour faire évoluer les institutions les plus officielles, trop cantonnées sur leurs positions respectives, dans un sens nouveau.

N. G.

A vue de nez, on pouvait croire, depuis longtemps, que les querelles sur les relations entre la puissance publique et l'enseignement privé se circonscrivaient aisément. Un petit nombre de questions semblaient suffire à délimiter le terrain : est-ce que des citoyens, libres et égaux en droit, peuvent choisir le type d'enseignement qu'ils veulent pour leurs enfants ? L'État, les collectivités publiques, doivent-ils aider (ou même prendre en charge) les enseignements qui choisissent de se situer en dehors du secteur public ? Les citoyens, qui paient l'impôt, peuvent-ils légitimement réclamer que cette contribution, en partie, serve à financer un enseignement qui n'aurait pas, par hypothèse, les structures de l'enseignement public ? Une autorité résultant du suffrage universel a-t-elle le droit, dans le cadre de l'obligation scolaire, de ne pas intervenir dans un quelconque secteur de l'éducation ?

Il y aurait beaucoup d'autres interrogations, et l'on voit bien que l'apparente clarté dont je parlais tout à l'heure est une simple vue de l'esprit. Ceux qui ont déjà toutes les réponses ont bien de la chance. Comme nous disions quand j'étais écolier, moi, je préfère ne pas répondre car « je serais sûr d'avoir faux ». Je me contenterai donc de proposer quelques remarques.

Il me semble que, dans l'opinion circulante, les problèmes de l'enseignement privé sont posés massivement en termes d'enseignement confessionnel. Et là-dessus, je suis dans une certaine perplexité : est-ce que ce clivage est véritablement représentatif de ce qui caractérise le secteur privé ? J'ai le sentiment qu'abondent des établissements privés non confessionnels, de nature commerciale, qui fonctionnent comme une entreprise (rentabilité, clientèle, etc.) et qui connaissent un grand succès (en termes de fréquentation).

le public du privé

Ces organisations drainent une partie importante d'un public qui cherche une adéquation entre certains enseignements et certaines exigences du marché de l'emploi. Leur succès marque bien qu'ils tiennent un créneau, et qu'ils correspondent à un besoin ou à une nécessité. S'il n'en était pas ainsi, il me semble qu'ils n'existeraient plus depuis longtemps, précisément parce qu'ils fonctionnent sur une base commerciale.

Dès lors, une vraie question surgit : s'ils occupent cette place, c'est peut-être parce que le secteur public, dans ce domaine, est relativement désadapté par rapport aux demandes sociales. Et si c'est effectivement le cas, il conviendrait de se demander sérieusement pourquoi. Alors se poserait clairement le problème des rapports entre puissance publique et secteur privé.

Cette analyse touche surtout, c'est vrai, une population d'enseignement de fin de scolarité obligatoire et au-delà (y compris des adultes). Cela serait sans doute beaucoup moins sensible au niveau de l'école obligatoire. Reste qu'il s'agit d'un problème crucial quand on connaît le pourcentage de ceux qui quittent l'institution sans aucune qualification susceptible d'être prise en compte.

Possible que je me trompe complètement. J'aimerais quand même bien qu'on me le démontre d'abord. Pour l'instant, j'ai le sentiment que l'enseignement privé confessionnel et l'enseignement privé de nature commerciale ne relèvent pas du même mode d'analyse et donc de traitement. C'est pourquoi confondre les deux contribue à me rendre les choses obscures.

Si l'on met en exergue les aspects confessionnels, j'ai peur, d'une part, que l'on rate une cible et, d'autre part, que l'on se laisse enfermer dans une discussion piégée où les enjeux de politique politicienne (électoraux notamment) finiront par prendre le dessus. Je peux faire des hypothèses pour savoir qui aurait éventuellement intérêt à une telle dérive. Est-ce bien le problème ?

Louis Porcher

enseignants migrateurs



Participez-vous au Mouvement ?
Cette question est devenue monnaie courante
depuis quelques années.
Il ne s'agit pas d'un quelconque
mouvement politique, culturel,
ou de jeunesse, mais de la grande valse
qui envoie chaque année
les enseignants demandeurs d'une mutation
(un sur cinq dans le second degré)
aux différents coins de l'Hexagone.
D'où ce mot d'« exil » qui a surgi un jour
et fait couler beaucoup d'encre.
Au-delà des passions et des oppositions,
il y a là un réel problème.

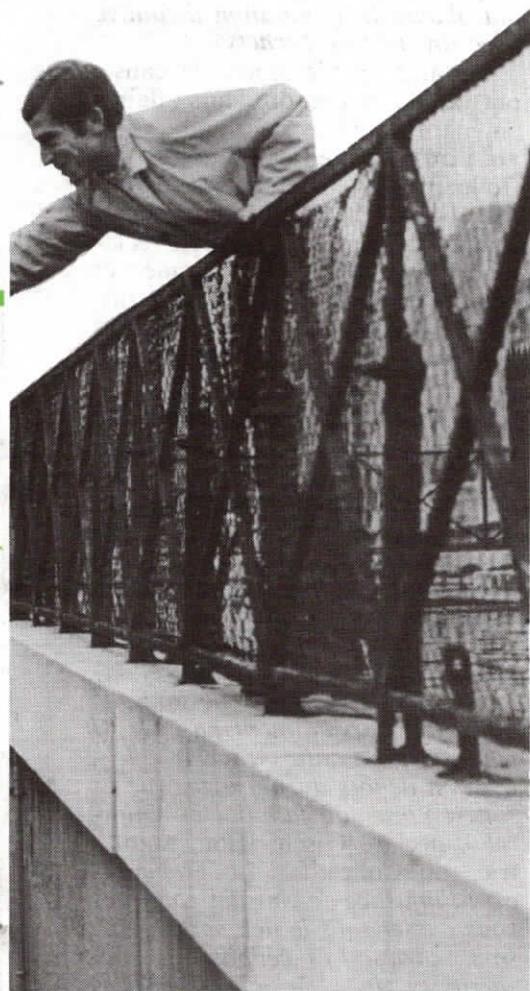
PARCE qu'elle a réussi un concours (celui des PEG-CET), Thérèse Quéru s'est fait piéger. Après dix ans d'auxiliarat (entrecoupés de trois ans de chômage dus à un changement d'académie consécutif à la mutation de son mari), elle s'est présentée au concours... sans trop penser aux conséquences : « *J'étais la plus ancienne dans les Pyrénées-Orientales, et je croyais être nommée sur place.* » Grave erreur ! Elle est aussitôt envoyée, en 1979, dans l'académie de Créteil. Ensuite, après une année à l'ENNA de Toulouse, elle est affectée à la

rentrée 1981 — en tant que titulaire cette fois — à Aulnay-sous-Bois..., soit à neuf cent cinquante kilomètres de son domicile.

Depuis, sa vie se déroule entre deux trains. Partie de Perpignan le lundi à 21 heures, elle arrive à 8 h 30 à Aulnay où elle assure ses cours jusqu'au vendredi soir. Ses problèmes sont multiples. Financiers tout d'abord : aux 1 800 F de carte SNCF s'ajoute le prix des deux voyages hebdomadaires et des couchettes, 400 F environ. De logement ensuite : pas de chambre au-dessous de 800 F. Thérèse

Quéru a commencé à aller à l'hôtel (« *le moins beau et le moins cher* »), soit 50 F par nuit sans petit déjeuner avant de trouver une solution de dépannage à proximité du lycée.

Déjeuner à la cantine du LEP et pique-nique solitaire le soir... sans possibilité d'évasion (il n'y a plus d'autobus après 19 heures), la vie de Thérèse Quéru est morne et studieuse. Elle passe ses soirées à préparer ses cours et corriger les copies pour libérer au maximum le week-end. A l'isolement et l'inquiétude d'être séparée de sa famille



(elle a deux enfants, de huit et dix ans), s'ajoutent la fatigue nerveuse, l'épuisement des voyages répétés : « Je prends des somnifères car je dors très mal dans le train. » Son week-end lui-même est gâché par cette obsession : dormir.

Face à des demandes de mutation restées sans réponse, Thérèse Quéru se désespère. Pourtant, elle aime son métier, se sent bien au LEP, a un bon contact avec les élèves qu'elle trouve attachants, et ne souhaite pas y renoncer. Il lui faudrait d'ailleurs pour cela rembourser ses années de stage...

« Lorsque j'ai été affectée dans l'académie de Créteil, je suis partie la mort dans l'âme... mais je venais de vivre trois ans de chômage et je ne voulais pas lâcher. Aujourd'hui, je me pose des questions. J'ai l'impression d'avoir vieilli de dix ans, et d'avoir beaucoup gâché sur le plan familial. Je me sens culpabilisée. Pourtant, j'ai la chance d'avoir un mari qui accepte cela, bien qu'avec réticence. Mais cette année, mon fils est perturbé, devient nerveux, renfermé, en proie à des cauchemars la nuit... Combien de temps une famille peut-elle tenir dans ces conditions ? »

Cette situation, on ne peut accuser les Quéru de l'avoir créée par amour immodéré du soleil à tout prix. Originaires de Nantes, ils se sont retrouvés dans l'académie de Montpellier en raison de la spécialité de M. Quéru, PEG-CET lettres-espagnol. Or l'espagnol n'est enseigné en LEP que dans la région parisienne (où aucun poste n'était vacant) et dans les académies méridionales. Après avoir envisagé plusieurs solutions — y compris un départ à l'étranger (mais il n'y a des postes d'espagnol qu'au niveau certifié et agrégé) —, ils sont à bout. « J'avais demandé tout poste dans les académies de Montpellier et de Toulouse, mais j'ai annulé ce dernier vœu car, renseignements pris, il n'y a eu que trois délégations rectoriales accordées pour dix-huit demandes, et en raison du problème des communications dans une académie étendue, cela risque d'être pire », explique Thérèse Quéru qui reste maintenant sur ses positions : « On a fait construire et ma belle-mère est venue de Nantes pour se rapprocher de nous. Il n'est plus possible de partir. » Situation sans issue quand on sait que l'académie de Montpellier est l'une des plus demandées, et que le barème pour rapprochement de conjoints est identique, que l'éloignement soit de vingt-cinq ou de neuf cents kilomètres. Quant à l'ancienneté, elle n'entre pas en ligne de compte pour les années de stage, si bien qu'au lieu de dix-neuf points, Thérèse Quéru n'en aura que trois.

Voilà un exemple — extrême peut-être, mais représentatif — d'un problème qui se pose avec de

plus en plus d'acuité depuis quelques années dans l'enseignement secondaire : celui des mutations. Un enseignant sur cinq la réclame. Ils étaient trente-quatre mille six cent cinquante-trois à avoir formulé une demande en 1981. Douze mille deux cent quarante-quatre (soit 35,33 %) ont obtenu satisfaction. Cela vient de ce que de nombreux enseignants sont recrutés aux concours nationaux (CAPES, agrégation, professeurs de LEP) dans les régions situées au sud de la Loire, lesquelles alimentent traditionnellement la Fonction publique en raison d'une industrialisation réduite et d'un développement économique restreint. Or les postes vacants se trouvent pour la plupart au Nord, dans des régions industrialisées à progression démographique importante. Peu de postes, donc, dans les académies méridionales par ailleurs bien dotées en personnels titulaires, alors que celles du Nord reçoivent des enseignants jeunes, inexpérimentés, et qui ne demandent qu'à repartir le plus vite possible. A ces déséquilibres régionaux s'ajoutent le problème de la répartition des spécialités dans le second degré (voir encadré « Selon discipline et académie ») et le manque de souplesse administrative (gestion informatisée, selon des critères de plus en plus contestés). Cela donne des situations absurdes, kafkaïennes, comme celle de Thérèse Quéru.

l'offensive des célibataires

Mais il y a aussi les célibataires qui s'estiment lésés du fait des bonifications dont bénéficient les gens mariés pour l'obtention d'un double poste ou d'un rapprochement de conjoints : treize points, majorés de trois points la première année et huit points par année de séparation supplémentaire. Ils sont soumis aux mêmes désagréments (déracinement, double loyer, frais de transport) sans espoir d'une amélioration rapide de leur situation. De la colère à la révolte, du découragement à la déprime, toutes les réactions sont possibles comme le montrent ces témoignages.

« Je fais partie des milliers de

célibataires corvéables à merci, des laissés-pour-compte, des bouche-trous, des marginalisés qu'on estime en haut lieu n'avoir pas d'existence propre, pas de liens, de vie privée »...

« Voilà dix ans que je végète à cinq cents kilomètres de mon pays, loin de mes attaches affectives. Ma vie ? Partagée entre un établissement où je demeure étranger et le cafard d'une expatriation qui n'en finit pas. Mon travail ? A force de survivre dans ces conditions, j'ai de plus en plus de mal à l'assurer et je

le prends en dégoût. Les collègues bien installés n'imaginent pas le désarroi que je ressens »...

« Je manque de côtes ventées, de vagues et de leur chuintement sur le sable. J'étouffe dans ce pays sans grands espaces sauvages, sans possibilités de grandes balades à pied. Je me lasse de cette couleur rouge de briques et de tuiles. Chez moi, les façades sont blanches et les toits bleus... et cet horrible calcaire qui rend l'eau dure et desséchante pour la peau me fait encore plus regretter le granite »...

« Onze ans ; je n'en peux plus. Onze ans de travail dans le Pas-de-Calais dans le même collège. Quand je suis revenue à Nantes, il était trop tard. Mon père et ma grand-mère étaient morts. Il me reste ma mère. J'ai la sensation d'étouffer. Je vis dans un régime d'assignation à résidence. Je pense de plus en plus souvent à ceux qui ont obtenu leur mutation définitive avec un tube de cachets »...

Certains, en désespoir de cause, ont décidé de prendre leurs affaires en main et de se regrouper. C'est ainsi qu'est né, en octobre 1981, le Collectif Exil enseignants célibataires (1) qui a recueilli cinq mille signatures pour une pétition réclamant la révision du barème, et compte trois cent membres actifs. Parmi les actions spectaculaires réalisées ou envisagées, une opération « mariages blancs » (une dizaine auraient été contractés) et un procès contre l'administration. Derrière cette offensive des célibataires, il y a une double revendication : être considérés comme des citoyens à part entière sans être pénalisés du fait de leur célibat, et la prise en compte de l'aspiration à « vivre et travailler au pays ». « Pour l'administration, les célibataires sont des gens qui ne sont pas aimés ou qui n'aiment pas. Or, il peut y avoir d'autres attaches affectives en dehors du mariage, que ce soit sentimental, familial ou culturel », déclare Gisèle Riou, animatrice du Collectif. « Le problème, c'est l'injustice de voir des collègues vous passer sous le nez parce qu'ils sont mariés. Les célibataires sont sacrifiés ; il y a des sacrifices humains en 1982. »

Au-delà des formules-choc et des déclarations spectaculaires, émerge cette exigence de qualité de la vie, cette aspiration à préserver ses attaches, qui ne s'exprimait pas auparavant. D'où le refus de toute tentative d'intégration, et une vie au milieu de ses valises, forcément déséquilibrante. Ainsi, cette enseignante originaire d'Aix-en-Provence, nommée dans une petite ville du Nord : « Dix mille habitants, une rue, un cinéma qui ne fonctionne que le samedi soir. Aucune activité culturelle. Il faut faire cent kilomètres pour aller à Lille, la ville

selon discipline et académie

Les possibilités de satisfaction d'une demande de mutation varient selon l'académie demandée et la matière enseignée. Voici quelques indications concernant les établissements secondaires (collèges et lycées uniquement) établies en fonction des barèmes des derniers arrivés par académie et par département dans les différentes disciplines pour l'année 1981-1982.

■ **Lettres modernes.** Les académies les plus encombrées sont celles de Nice (71,35 dans le Var et 79,50 dans les Alpes-Maritimes), Montpellier (59,50 pour l'académie et jusqu'à 73,80 pour le département de l'Hérault), Aix (57,75), Paris (64), Toulouse (54,25 pour l'académie, mais 72,75 en Haute-Garonne, 71,50 dans les Hautes-Pyrénées, 62 dans le Tarn) et Grenoble (52,75).

■ **Lettres classiques.** Paris reste difficilement accessible (58), de même que Nice (56,70), Toulouse (49,50 pour l'académie, mais jusqu'à 66,75 dans le Tarn) et Montpellier (44,75, mais 55,25 pour le Gard, 54 pour les Pyrénées-Orientales et 50,99 pour l'Hérault).

■ **Histoire-Géographie :** Nice (57), Aix (56), Clermont (52 points et pas de mouvement dans le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme), Grenoble (50,50), Toulouse (48,25) et Montpellier (47).

■ **Anglais :** Montpellier (68,25 ; pas de mouvement en Lozère ni dans l'Aude ; 97,30 dans l'Hérault et 87 dans les Pyrénées-Orientales), Clermont (60,50), Aix (56), Toulouse (53,25) et Rennes (52).

■ **Allemand :** Aix (56,27 et des postes vacants seulement dans les Bouches-du-Rhône), Nice (55,75), Strasbourg (46,50 pour l'académie, mais 65 pour le Bas-Rhin), Rennes (48), Montpellier (45,25 pour l'académie, mais 69,50 pour les Pyrénées-Orientales et pas de postes vacants en Lozère), Grenoble (43,25 pour l'académie, 51,25 pour l'Isère et pas de postes vacants en Ardèche et dans la Drôme) et Paris (40,25).

■ **Espagnol :** Strasbourg (79), Paris (74,50), Toulouse (70,20), Bordeaux (64), Montpellier (57,50, et pas de postes dans les Pyrénées-Orientales), Poitiers (51,50), Aix (50,75 ; pas de postes dans les Bouches-du-Rhône). Aucun poste dans l'académie de Rennes.

■ **Mathématiques :** Clermont (53,25), Montpellier (52,25), Toulouse (47), Grenoble (45,55), Nice (43,75) et Bordeaux (40,25).

■ **Sciences physiques :** Bordeaux (65), Clermont (62,25), Grenoble (59), Aix (57), Rennes (55,75), Montpellier (54,50), Nice (53,50) et Toulouse (51).

■ **Sciences naturelles :** Grenoble (91,75), Rennes (89,75), Montpellier (75,50), Toulouse (63,25), Aix (63, dans les Bouches-du-Rhône uniquement), Nice (58), Poitiers (53,75), Nantes (51,25), Bordeaux (48,25) et Paris (47,60).

■ **Philosophie :** Clermont (65,75 dans le Puy-de-Dôme seulement), Montpellier (63,25 dans l'Hérault seulement), Versailles (59,25, pas de mouvement dans les Yvelines, 75,50 dans les Hauts-de-Seine), Créteil (56,75 ; pas de mouvement dans le Val-de-Marne et 70 en Seine-Saint-Denis).

■ **Dessin d'art :** Paris (58,75), Montpellier (52), Toulouse (46,50).

Les académies les plus accessibles pour la plupart des matières (avec un barème allant de 9 à 30 points) sont celles de Lille, Reims, Amiens, Caen, Rouen, Orléans. Sont également relativement accessibles Nancy-Metz (sauf pour l'allemand), Créteil, Versailles, Dijon, Nantes, Besançon.

la plus proche représentant un embryon de civilisation. J'ai eu plusieurs congés de maladie en raison de troubles liés à mon déracinement et à une inadaptation évidente au milieu dans lequel je me trouve.» Ou cette autre, habitant Paris et nommée dans une localité du Pas-de-Calais, « cité historique dans un écrin de verdure... certes, mais pas de cinéma à moins de trente kilomètres ». Il y a aussi ce professeur d'éducation physique, originaire du Sud-Ouest, affecté dans la proche banlieue parisienne,

a choisie. Cela fait beaucoup de paramètres pour un système comme le nôtre », remarque Claude Dreyfus, directeur des Personnels enseignants. Un véritable casse-tête, d'autant plus que « l'exil » recouvre une grande diversité de situations. Ainsi, ces deux professeurs résidant tous deux à Paris dont l'un est affecté à Douai où il se rend trois fois par semaine (soit douze heures de transport hebdomadaires) et l'autre à Montreuil-sur-Mer, localité mal desservie par le train, où elle réside du lundi au

reclament la grande ville pour ses activités culturelles, d'autres désirent fuir le béton. Les uns veulent le soleil, d'autres leurs familles ou leur région... Dans la demande de mutation, entrent en ligne de compte la distance, l'accessibilité du lieu, la proximité d'une grande métropole, mais aussi la présence d'autres postulants bénéficiant d'un plus grand nombre de points.

Tous problèmes dont on ne peut venir aisément à bout avec un traitement informatique, même si celui-ci est soumis à des contrôles manuels qui le modifient à plus de 50 %. En dépit de la mise en place de deux formulaires de demande de mutation (l'un pour convenances personnelles, l'autre pour poste double, rapprochement de conjoints et autorité parentale unique), de la possibilité de former six vœux plus ou moins larges (établissements, communes, groupements de communes, départements, académies dans le premier cas, même chose à l'exclusion d'établissements précis dans le second cas) et de l'instauration pour 1982-1983 d'un barème progressif lié à l'ancienneté dans le poste (deux points pour chacune des trois premières années, quatre points pour les quatrième et cinquième années et six points à partir de la sixième année), de la réduction de dix à quatre points de la bonification pour poste double accordée aux couples d'enseignants qui ne sont pas séparés, et la prise en compte des enfants pour les seuls conjoints séparés (2), il est bien difficile — pour ne pas dire impossible — de satisfaire tout le monde. « Les enseignants concourent sur l'ensemble des postes vacants (départs à la retraite ou créations) et sur les postes libérés par les mutations. C'est le barème le plus élevé auquel est attribué le poste. Si l'on formule des vœux trop étroits, on peut se trouver battu par quelqu'un qui a moins de points mais qui a souhaité telle région. C'est le cas pour Paris qui est très difficile à obtenir. D'où le conseil d'élargir les vœux à Créteil et Versailles », explique Daniel Vimont, responsable à la DPE de la mission chargée des relations avec les personnels enseignants.

Peu soucieux de telles considéra-



qui « refuse de vivre et de s'investir dans le béton ». Une fois passée la hantise du chômage qui pousse les gens à se présenter aux concours, surgit le problème de la qualité de la vie. On parle alors de « déracinement », « d'exil ».

la fermeté du ministère

« A la notion de séparation ou de vivre ensemble, on en ajoute une autre : vivre dans la région que l'on

vendredi. D'un côté un emploi du temps concentré sur trois jours et une bonne liaison SNCF, de l'autre un horaire étalé et des conditions d'accès difficiles. L'un rentre chez lui tous les soirs (même s'il est contraint de se lever à l'aube) et l'autre loge à l'hôtel (« Au moins je suis débarrassée des travaux ménagers ; on me fait mon lit et je mets les pieds sous la table. ») Pourtant, le premier ne peut s'empêcher de penser que, s'il était marié, il enseignerait dans un lycée parisien...

Diversité des situations, mais aussi des motivations. Les uns

tions, les enseignants déçus incriminent successivement l'inhumanité de l'informatique, l'inadaptation du barème et l'hypocrisie du ministère. Certains parlent même de postes « gelés » et de « piston ». « *Un certain nombre de postes ne sont pas mis au mouvement pour permettre aux recteurs de faire face à une augmentation ponctuelle et provisoire de la population scolaire. Mais je suis prêt à ouvrir mes dossiers et à parler du piston,* répond tranquillement Claude Dreyfus. *En dehors de cas exceptionnels, le mouvement se passe de manière régulière, soumise aux commissions paritaires. Il m'arrive de décider d'une mise à disposition d'un recteur en raison d'une situation dramatique pendant un temps limité, mais jamais d'une affectation.* » D'ailleurs, Claude Dreyfus signale qu'il y a eu récemment « *un assainissement de la situation* », certaines mises à disposition ayant largement dépassé trois ans, dans l'académie de Nice notamment. Donnent lieu à un examen particulier les cas de candidats à la mutation handicapés ou invalides à 80 % ou dont l'état de santé nécessite des soins continus en milieu hospitalier spécialisé, ou bien ayant un conjoint ou un enfant dans cette situation. Le problème des ascen-

dants malades n'est pas pris en compte... pas plus que les maladies résultant de l'éloignement.

Peu à peu, une lutte sournoise s'engage : à l'avalanche des certificats médicaux, le ministère méfiant répond par des vérifications discrètes ou des contre-visites. Citant l'exemple d'un certificat médical

tendre qualifier leur région de terre d'exil ou de goulag) contre gens du Sud, célibataires contre mariés, titulaires contre auxiliaires (la grande crainte est de voir ceux-ci un jour titularisés sur place), certifiés contre PEGC (pour ces derniers, le recrutement est régional)... Chacun examine d'un œil jaloux et

les points roses

Sur les 34 653 enseignants ayant demandé leur mutation l'an dernier, on comptait 2 399 demandes de postes doubles et 5 344 demandes pour rapprochement de conjoints, catégories bénéficiant d'une bonification. Le taux de satisfaction a été de 6,21 % pour les postes doubles et de 24,75 % pour les rapprochements. Quant aux célibataires et aux couples ne bénéficiant pas de bonification en raison d'un éloignement inférieur à vingt-cinq kilomètres, au nombre de 26 910, le taux de satisfaction de leurs demandes a été de 69,04 %.

L'attribution des points a lieu de la manière suivante : deux points par échelon pour tous les enseignants quel que soit le grade, au titre de l'ancienneté de service.

Les conjoints séparés d'au moins vingt-cinq kilomètres ayant demandé un rapprochement ou un poste double bénéficient d'une bonification de treize points, d'une majoration de trois points pour la première année de séparation et de huit points par année supplémentaire. Ceux qui sont affectés dans des communes distantes de moins de vingt-cinq kilomètres bénéficient d'une bonification de quatre points. Les enseignants ayant demandé leur mutation pour autorité parentale unique (veufs, divorcés, célibataires) bénéficient d'une majoration de treize points. Enfin, les enseignants ayant demandé un rapprochement de conjoints, un poste double ou une mutation pour autorité parentale unique, se voient attribuer cinq points par enfant à charge jusqu'à vingt ans au 1^{er} octobre 1982.

appuyant une demande de déplacement du département de l'Aisne à celui de la Gironde, Claude Dreyfus remarque ironiquement que « *Bordeaux est tout aussi humide que Laon, et que le médecin a fait erreur sur la géographie* ». Face à l'attitude ferme d'un ministère soucieux avant tout de l'équité (« *Plutôt que de léser quelqu'un, on choisit de ne satisfaire personne* ») et d'assurer le service public (« *Le service public est impératif; les élèves sont les principaux intéressés, et l'objectif du ministre, c'est la lutte contre l'échec et les inégalités. On créera donc des postes dans le Nord, là où les besoins se font sentir, et pas là où veulent vivre les enseignants* », indique Pierre Larrouy, chargé des relations avec le Parlement); la rogne et la grogne s'intensifient. Au point que les diverses catégories en viennent à se dresser les unes contre les autres : gens du Nord (ils ont mal ressenti, le Premier ministre en tête, d'en-

dénonce les avantages dont bénéficie l'autre.

quelles solutions ?

C'est contre une telle lutte que s'insurge le SNES qui s'est récemment saisi du problème, publiant dans sa revue un article intitulé « Exil, ce que les maux veulent dire » (3). Pour Bernard Fauveau, responsable au SNES du secteur emploi, il faut avant tout dépassionner le débat. Car le problème de l'affectation et des mutations des enseignants s'inscrit dans un ensemble complexe : il se pose aussi en termes de titularisation, promotion interne et remplacements. Ainsi, l'intégration des adjoints d'enseignement dans le corps des certifiés à partir de 1975 a injecté près de sept mille personnes supplémentaires (4) dans le mouvement.

Quelles solutions envisager ?



Pour le SNES, une justification des différentes catégories de professeurs enseignant dans le second degré contribuerait à débloquer la situation. Mais on se heurte là au recrutement régional des PEGC, avantage auquel le SNI-PEGC entend ne pas renoncer. La régionalisation du recrutement pour tous ? Elle n'aurait d'autre mérite que de clarifier la situation ; les candidats du Midi ne seraient recrutés que s'ils consentaient à un exil volontaire... et définitif. En outre, les candidats à une mutation dans le premier degré dans le cadre du mouvement inter-académique sont en butte aux mêmes difficultés : certaines régions sont quasi inaccessibles. Le SNES souhaite le remplacement des mises à disposition systématiques en début de carrière par la création d'un corps de titulaires remplaçants volontaires. Cette revendication suscite la méfiance des célibataires qui craignent d'être systématiquement affectés à ces postes lorsque les volontaires feront défaut.

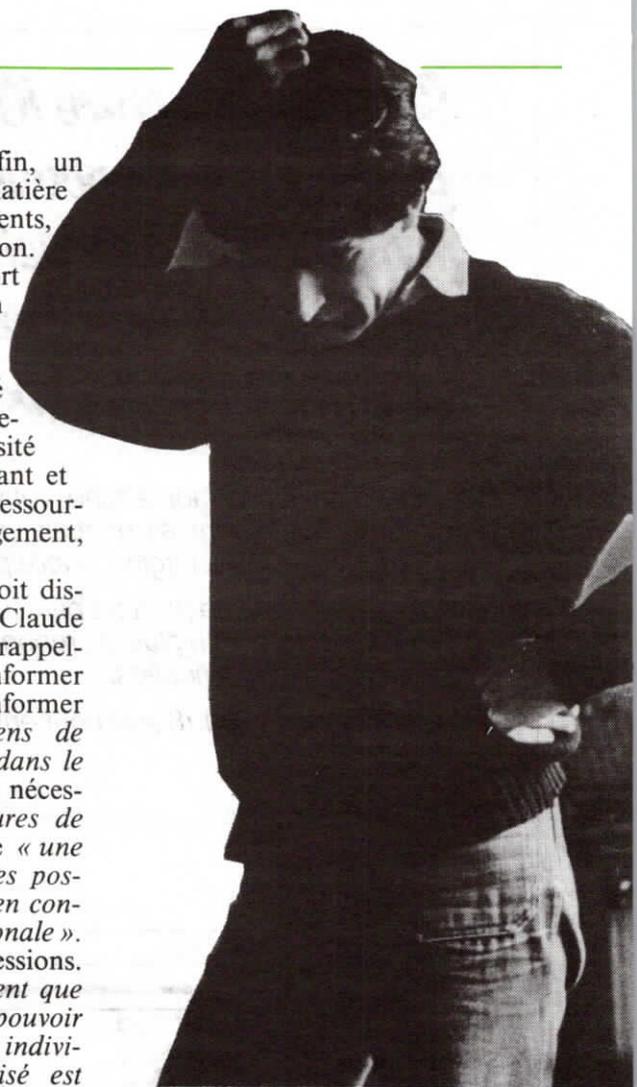
Au-delà de ces problèmes de fond, le SNES suggère une série de mesures susceptibles d'améliorer la situation présente. Tout d'abord un rééquilibrage du barème qui substituerait l'ancienneté d'exercice à l'ancienneté dans le poste (cela permettrait aux enseignants de tenter des rapprochements successifs sans être pénalisés) et modulerait l'attribution des points pour rapprochement de conjoints en fonction de l'éloignement (afin de favoriser ceux que séparent plusieurs centaines de kilomètres). Il conviendrait aussi de prendre en compte la vie maritale, ce qui poserait le problème du célibataire en termes différents. Ensuite, une amélioration technique du traitement informatique visant à affiner le libellé des vœux et à tenir compte des aspirations prioritaires de chacun : par exemple, « *n'importe où mais dans une ville universitaire* » est un vœu informulable actuellement. En outre, une série de compensations offertes aux enseignants mutés loin de chez eux rendrait « l'exil » plus supportable : création d'un service logement, remboursement des frais de transport (5) et aménagement de l'emploi du temps pour ceux qui ne

résident pas sur place. Enfin, un effort pourrait être fait en matière d'accueil dans les établissements, et d'insertion dans la région. Déjà, en 1969, un rapport intitulé « L'action sociale en faveur des personnels, la condition enseignante » soulignait la responsabilité sociale du chef d'établissement et insistait sur la nécessité d'accueillir le jeune enseignant et de le mettre au courant des ressources locales, en matière de logement, transport, loisirs.

Reste l'information que doit dispenser le ministère. Si Claude Dreyfus et Pierre Larrouy rappellent qu'à côté du verbe informer existe aussi le verbe s'informer (« *Les gens ont les moyens de savoir qu'ils seront affectés dans le Nord* »), ils reconnaissent la nécessité de prendre « *des mesures de transparence* », par exemple « *une transparence régionalisée des postes mis au mouvement tout en conservant une gestion nationale* ». Mais là s'arrêtent les concessions. « *Les gens ont eu le sentiment que l'arrivée de la gauche au pouvoir allait régler les problèmes individuels, alors que le but visé est l'amélioration du service public. Priorité aux élèves* », conclut Pierre Larrouy. Il y a là manifestation d'opposition de l'intérêt collectif et des intérêts individuels.

Compte tenu de l'ampleur de la revendication et de son peu de chances d'être satisfaite, on peut se poser la question : a-t-on recruté les gens qu'il fallait ? S'il est vrai que les enseignants arrivent tard dans le métier (vers vingt-cinq ans), à un âge où ils ont déjà des liens, des attaches, il est vrai aussi que le métier a évolué : il n'est plus ni sédentaire, ni sécurisant. Or il semblerait que l'on recrute des gens à la recherche de ce qu'ils croient être la sécurité, alors que, de nos jours, il faut presque une âme d'aventurier pour être enseignant.

On peut le craindre, à voir le nombre des défections (deux cents selon le SNES) survenues parmi les stagiaires en CPR tenus d'assurer cette année un service en responsabilité (fait qui ne s'était jamais produit auparavant : les gens « craquaient » au cours de la première



année d'enseignement, alors qu'ils étaient titulaires). Au ministère les responsables en sont conscients : « *Il faut prévenir les étudiants qui veulent être enseignants que c'est un métier exigeant et difficile, en particulier sur le plan de la relation et qu'une certaine fragilité psychologique n'est pas un élément favorable. Nous réfléchissons aux moyens qui pourraient permettre de mieux apprécier, au cours de la formation antérieure aux concours et durant la formation professionnelle, les qualités indispensables à l'enseignement...* »

Michaëla Bobasch

(1) 29, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 259-23-28.

(2) B.O., n° 40 du 5 novembre 1981.

(3) L'université syndicaliste, n° 19 du 26 février 1982.

(4) Trois mille la première année et mille par an ensuite.

(5) Les nouveaux recrutés mis à disposition d'un recteur pour leur année de CPR dans une académie différente de celle où ils ont fait leurs études ont droit au remboursement d'un voyage aller-retour par trimestre.

Si vous avez entre 10 et 15 ans* et que vous souhaitez participer au concours OKAPI/E.D.F., allez vite dans le point d'accueil d'Electricité de France le plus proche de chez vous. Renseignez-vous. Il y a 2000 prix à gagner!

Là où vous verrez mon affiche, vous pourrez vous procurer rapidement (s'il en reste), un dossier spécial sur la géothermie et les énergies, publié par OKAPI.

Il vous permettra de prendre part au concours. On vous donnera en plus les réponses à trois des huit questions posées.

Vous avez jusqu'au 18 avril pour envoyer votre bulletin-réponse. Bonne chance!

*au 18.04.82.



Sodet conseil Personnage Zeitron : une création F. Castan.

NATHAN INFO

FERNAND NATHAN Magasin et exposition pour les enseignants - 18, rue Monsieur le Prince 75006 Paris - Correspondance - 9, rue Michon 75676 Paris Cedex 14

LE NOUVEAU COURS MOYEN 1982

Un grand nombre de nouveautés 1982, pour continuer la mise en place des nouveaux programmes du cycle moyen :

- des manuels nouveaux, et expérimentés dans les classes : parce que vous avez droit à la meilleure qualité possible, et que seule l'expérimentation la garantit ;
- des ouvrages variés : parce que, au-delà des programmes, c'est à vous de choisir entre des pédagogies différenciées.

Pour vous apporter une aide efficace!

Calculer, mesurer, résoudre MATHÉMATIQUES CM2

Collection M. Mérigot

Cours moyen 2

- Livre de l'élève 39,00
- Reprofighes 170,00
- Livre du maître 39,50

Reprofighes JEUX DE CALCUL

G. Bois, H. Henri

- CM1 : 32 reprofighes 170,00
- CM2 : 32 reprofighes 170,00

AU FIL DES LECTURES

J. Renault, F. Laurent

Cours moyen - livre 2

- Livre de l'élève 39,50
- Guide pédagogique s. presse

D'UNE HISTOIRE A L'AUTRE

B. Semenadisse, G. Caussignac

Cours moyen 2

- Livre de l'élève 35,00
- Reprofighes T.P. 120,00
- Fichier auto-correctif des T.P. 23,20

LECTURE SILENCIEUSE CM1

E. Naidman, P. Delmont, J.F. Delmont

Cours moyen 1 - 2ème série

- Fichier jaune (élève) s. presse
- Fichier de correction s. presse

LIRE L'HISTOIRE AU CM

M. Vitte, M. Combes, L. Béatrix, J. Citterio, J. Pradier, D. Rivet

Des textes courts mais authentiques, à utiliser pour la lecture et en complément d'information aux leçons d'éveil historique.

- Livre de l'élève 34,00

Travaux pratiques

L'HISTOIRE AU CM

M. Vincent, A. Duchesne

Avec des photos couleurs à découper et à mettre en place.

- De la préhistoire à 1715 16,00
- De 1715 à nos jours 16,00



82 - C - 6422

EVEIL AUX ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CM

M. Guille, P. Lacroix, M. Teulade, C. Rongier

Cours moyen - tome 2

- Livre de l'élève 49,00
- Livre du maître s. presse

BIOLOGIE B. Bornançin

PHYSIQUE M. Merigot.

2 livres du maître pour l'utilisation des livrets d'éveil scientifiques, mais aussi pour la formation des maîtres.

- Biologie 65,00
- Physique 49,00

A

votre
service

regard sur leurs écoles

SNI-PEGC/Nathan
coll. « Encyclopédie
intégrale »
chaque volume : 64 pages

Deux petits livres ont paru en même temps, il y a quelques semaines. Leurs couvertures sont attrayantes et, dès qu'on les ouvre, on est attiré par les illustrations couleur et les textes qu'ils contiennent. Les parents seront très intéressés par leur lecture, les enseignants du SNI-PEGC qui ont contribué à leur réalisation y expliquant d'une façon claire et complète le fonctionnement institutionnel, pédagogique et matériel des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

Dans le premier, **L'école maternelle et votre enfant**, on apprend dès quel âge on peut faire fréquenter l'école maternelle à son enfant : c'est à deux ans ; les textes officiels sont reproduits pour que les parents connaissent leurs droits ; les modalités d'inscription sont également précisées. Plus loin, on verra quelles sont les fonctions attribuées à chaque section de cette école ; on fera connaissance avec l'équipe éducative ; on saura ce qu'est un GAPP et quel est son rôle ; on suivra durant une journée entière les activités d'un élève. Enfin, on lira une rétrospective montrant

comment, depuis un siècle, ont évolué les écoles maternelles, autrefois simples « salles d'asile », de nos jours — et en dépit des problèmes qui persistent, notamment leur insuffisance en milieu rural — lieux favorisant l'épanouissement physique, psychologique et intellectuel de l'enfant, développant ses capacités d'expression, de création et d'expérimentation.

Le deuxième, **L'école primaire et votre enfant**, fournit des informations et des conseils aux parents dont les enfants vont entrer à l'école élémentaire ou la fréquentent déjà. Après avoir passé en revue les questions pratiques liées à l'inscription et donné des renseignements sur la façon de suivre la scolarité des enfants, de rencontrer leurs instituteurs, sur le passage en sixième et sur le collège d'affectation, cette petite encyclopédie s'attache à fournir des précisions sur les démarches pédagogiques actuelles résultant de l'adoption de méthodes nouvelles. Ceci est tout à fait légitime si l'on veut que chacun comprenne les raisons véritables qui ont instauré ces

changements et n'en préjuge pas à certains aspects extérieurs.

Les autres passent en revue les différents personnels (d'enseignement, d'animation, de service, de santé, de coordination) qui interviennent au niveau de l'école élémentaire. Ils renseignent sur le rôle du groupe de concertation, réunissant régulièrement le comité des parents et le conseil des maîtres. Enfin, après un « Tour de France des écoles » permettant d'en saisir à la fois les finalités communes et les différences structurelles en fonction des milieux considérés, ils effectuent un bilan de la situation actuelle — sans masquer certains aspects encore négatifs — pour esquisser le profil souhaité de l'école de demain.

Tous les parents devraient posséder ces deux guides qui contiennent une foule d'informations indispensables sous un faible volume. On peut même souhaiter que les enseignants les leur recommandent après avoir lu eux-mêmes ces publications qui leur éviteront bien des explications tout en leur permettant d'être mieux compris. □

pédagogie quotidienne

en maternelle avec un jeu de cartes

Les mathématiques ne sont évidemment pas enseignées en maternelle. Mais il est tenté, dans ce domaine, de « rationaliser des pratiques », de mathématiser des situations qui sont, du reste, fort nombreuses. C'est pourquoi nous décrirons successivement deux situations puisées dans la pratique quotidienne de la classe : cette semaine, **les possibilités offertes par un jeu de cartes** ; la semaine prochaine, **l'aménagement d'un coin épicerie dans la classe**.

Le jeu suscite toujours un vif intérêt dans les classes. Pour quelles raisons ?

- c'est un jeu à la fois simple et varié : **chiffres** (nombre d'éléments toujours disposés de la même façon sur la carte) ; **couleurs** ; **signes** (petits/grands pour les cartes jusqu'à 10, coupés pour les figures) ; **personnages** (symétriques, caractères distinctifs : prénom, lettre initiale, costume, orientation du visage pour chacun d'eux) ;
- c'est un jeu « ouvert » car
 - il donne accès à un ensemble important de jeux différents et qui existent déjà ;
 - il permet aux enfants d'inventer de nouvelles règles et d'accéder plus rapidement à l'abstraction ;
 - il est le point de départ de nombreuses activités mathématiques (classement, ordre, comparaison, intersection d'ensembles, notion de cardinal...).

de la découverte...

Sans aucune consigne, le jeu est d'abord donné aux enfants qui essaient d'en avoir une vue globale : ils étalent les cartes, les alignent, identifient les personnages, reconnaissent des chiffres, tentent de dénombrer. Ils les classent (couleur, signes, personnages...), les ordonnent, font des mariages, des algorithmes. La maîtresse intervient pour les aider à expliciter leurs critères de classement.

Parallèlement aux manipulations libres des cartes, il est intéressant, et

ce sous forme de jeux préparés, d'inciter les enfants à être attentifs aux différents signes, à mieux observer pour pouvoir mieux comparer (à cet effet, de vieux jeux de cartes dépareillés seront fort utiles). Voici quelques exemples de ce type de jeux :

- vrai ou faux : c'est un as de carreau ?
- devinette : deux enfants face à face ; l'un à l'aide de questions doit retrouver la carte que l'autre a choisie ;
- fabriquer de fausses cartes (en transformant par collage l'un des signes, couleur...), enlever ou ajouter une, deux, trois cartes au jeu d'origine : identifier ce qui ne va pas nécessite aussi bien l'attention visuelle que la compréhension de la structure du jeu.

Les enfants communiquent leurs réponses au grand groupe en expliquant leur démarche (comment as-tu fait pour retrouver le 8 de trèfle qui manquait ?). D'autres pourront proposer d'autres démarches : moment de socialisation très important, qui relance l'activité.

... à l'acceptation de règles

Ils en connaissent déjà : c'est le cas de « La bataille ». Les enfants affirment que certaines cartes sont plus fortes que d'autres. Or, confrontés au doute de quelques-uns, il leur faut vérifier en comparant les cartes entre elles mais également discuter des rapports de force (qui pourront d'ailleurs être remis en cause) : comment

battre le Roi ? Et si l'As ne valait que 1 ? Et si la Reine pouvait battre le Roi ?

Les enfants sont alors invités à jouer à deux, trois, quatre et à fabriquer un panneau permettant de noter les résultats des différentes batailles.

Ils en inventent :

- **jeux des paires** (même couleur et valeur) qui se compliquent lorsque les cartes sont retournées car il faut mémoriser leur place (puis introduction du jeu du Pouilleux) ;
- **jeu de familles** (en liaison avec le jeu des 7 Familles : famille des trèfles, des 4, etc.) : définir les familles, dénombrer les éléments de chaque famille ;
- **jeu des échelles** : quatre échelles d'environ trente cases chacune, quatre pions (trèfle, carreau...). Les cartes remplacent le dé.

prolongements possibles

Se fabriquer un jeu de cartes

Les enfants choisissent une à deux cartes, les reproduisent (contrôle du tracé, grandeur des éléments, symétrie, disposition dans l'espace...), les critiquent pour les améliorer, les photocopient sur feuilles cartonnées (seuls les personnages nécessiteront l'aide de la maîtresse) ; chacun doit vérifier qu'il a un jeu complet. On peut alors sacrifier un jeu et demander aux enfants de le présenter sur un tableau, en commençant d'abord par les cartes jusqu'à 5. On aura ainsi une vue globale du jeu qui permettra à chaque enfant une vérification plus sûre et plus rapide.

	1	2	3	4	5
as					
cœur					
carreau					

Mais aussi :

- travail sur le nombre ;
- invention d'autres jeux (loto, domino...)
- graphisme : notion de symétrie, dessiner des objets, soi-même de face, de profil...

La liste des possibilités offertes n'est pas exhaustive. A chacun de nous de l'enrichir.

Chantal Mettoudi

école multiple

Pierre Chevallier
**La séparation de l'Église
et de l'École**
Jules Ferry et Léon XIII
Fayard, 486 p., bibliographie

Ce livre met à nu les racines de l'école publique en France, c'est-à-dire de l'école laïque financée par les impôts de tous les contribuables et destinée aux enfants de tous les parents qui le souhaitent (ou qui ne peuvent payer les frais de scolarité d'une école privée). L'enjeu idéologique est clair : comme en témoigne la lutte à propos des manuels d'instruction civique, c'est essentiellement la socialisation politique des nouvelles générations et donc, à long terme, la nature du régime politique français. La séparation de l'Église et de l'École c'est le premier pas qui mènera, en 1905, à la séparation de l'Église et de l'État.

L'ouvrage de Pierre Chevallier nous permet de suivre jusque dans les plus infimes détails l'histoire de ce divorce : l'auteur a exploré et exploité toutes les archives disponibles, celles du Vatican comme celles des Affaires étrangères, celles de la famille Ferry également. Ce livre est désormais fondamental pour la connaissance de l'histoire scolaire française.

Jeanne Ancelet-Hustache
Lycéenne en 1905
Aubier-Montaigne, 194 pages

Ce livre, qui se présente comme une autobiographie, possède un intérêt bien supérieur à celui de « Mémoires ». En effet, les souvenirs personnels de l'auteur ne constituent pas la finalité de l'ouvrage. Jeanne Ancelet-Hustache les dépasse afin de nous brosser un tableau de l'enseignement féminin, du début du siècle à nos jours, d'envisager l'évolution des enseignements disciplinai-

res, de rappeler les luttes qui ont jalonné cette période pour que les femmes aient les mêmes droits que leurs collègues masculins.

Cette égalité, qui semble une évidence aujourd'hui, est démentie par tout ce proche passé qu'évoque Jeanne Ancelet-Hustache, transcendant l'anecdotique pour témoigner du général : « *En un certain sens, écrira-t-elle, ce que j'apporte est collectif, fait partie de l'histoire.* »

Il ne nous appartient pas ici de rendre compte des diverses étapes de ce long combat, déjà connues par des travaux universitaires et notamment par les publications de Françoise Mayeur. Nous tenons seulement à souligner les qualités de cet ouvrage : sobre dans sa forme, vivant dans son contenu, exemplaire par la force de caractère dont il témoigne.

Jacqueline Nadel et Francine Best
Wallon aujourd'hui
Éditions du Scarabée, 160 pages

Si les idées majeures d'Henri Wallon demeurent toujours d'actualité, c'est parce que l'intérêt particulier que ce grand psychologue a porté à l'enfance n'était pas seulement lié à des préoccupations de recherche ou d'enseignement universitaire. Wallon, clinicien rigoureux, fut aussi un pédagogue averti, désireux de communiquer ses analyses aux enseignants afin de toujours mieux adapter le milieu éducatif aux besoins des enfants.

C'est ce dont témoigne cet ouvrage, en montrant comment un mouvement d'éducation nouvelle s'est inspiré des conceptions et des découvertes de Wallon, lesquelles « *n'ont cessé d'alimenter les principes éducatifs et les pratiques pédagogiques de l'éducation active* ».

Cette démonstration s'effectue ici au travers de thèmes qui alimentent

l'actualité pédagogique : expressivité et expression ; différenciation entre le moi et l'autre, et rôle de l'imitation ; enfin, conception wallonienne du milieu.

A la suite de cet ouvrage, qui éclaire le lecteur sur les fondements scientifiques des pratiques et des méthodes de l'éducation active, et dont la lecture est d'un grand intérêt, citons un ensemble d'autres contributions rassemblées dans un numéro spécial de la revue **Les sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle** (avril 1979, préface de Gaston Mialaret — Laboratoire de psychopédagogie de l'université de Caen).

L'une et l'autre de ces deux publications nourrissent la réflexion pédagogique et soulignent l'actualité de la pensée, de l'action et de l'œuvre d'Henri Wallon.

Jean Vial
**Histoire et actualité
des méthodes pédagogiques**

ESF, coll. « Science de l'éducation », 210 pages

S'attaquer au sujet qui donne son titre à cet ouvrage c'est, entre autres choses, mettre le doigt sur une certaine anomalie de notre système scolaire qui impose les programmes d'enseignement alors qu'il abandonne aux maîtres l'entière responsabilité des méthodes. Il en résulte une coexistence de méthodologies très différentes, mises en œuvre pour parvenir à des buts identiques.

Suivant l'axe de la chronologie, Jean Vial va passer en revue chacun des grands « types » de méthodes pédagogiques, précisant les nuances et les variantes, analysant les principes directeurs, soulignant les contrepoints, synthétisant les caractéristiques essentielles. S'il consacre une place de choix à la méthode dogmatique, c'est dans la mesure où elle dure depuis le haut Moyen Âge et parce qu'elle a profondément marqué notre école. L'auteur montre ensuite ce que sont les méthodes actives (qu'il faut bien distinguer des méthodes intuitives), mettant l'accent sur une conception nouvelle des finalités de l'enseignement : former l'éduqué plus encore que l'instruire et accroître son autonomie. Puis il présente la méthode coopérative qui agit positivement à la fois sur la tâche à

accomplir, sur le groupe et sur l'individu, mais qui est peu mise en pratique.

Parvenu aux limites des temps actuels, Jean Vial relève les pistes qui lui semblent riches de potentialités tant au niveau des matériels que des techniques et des pédagogies. Il pose enfin les questions qui devront être résolues au niveau des méthodes afin que l'éducation soit capable de former l'homme et le citoyen des communautés démocratiques du prochain millénaire.

Clarté de l'exposition, richesse des contenus, rigueur de l'analyse sont les trois caractères dominants de cet ouvrage dont la lecture sera aussi bénéfique au jeune débutant qu'à l'enseignant chevronné. Regrettons seulement qu'il n'ait pas été muni, in fine, des deux clés de la consultation courante qu'il mérite : index des terminologies et index onomastique.

Jean Gavard
**La gestion financière
des établissements scolaires
du second degré**

Berger-Levrault, 268 p., index

Ceci concerne « l'intendance » de près de huit mille établissements scolaires ; quand on n'est pas spé-

cialiste, la complexité de cette face cachée de l'entreprise éducative surprend. Nul doute que les professionnels (intendants, chefs d'établissement, etc.) et les amateurs encore mal éclairés (membres des conseils d'administration, enseignants, etc.) ainsi que ceux qui préparent les concours administratifs trouveront dans ce livre de quoi satisfaire leur curiosité et leur besoin d'information.

Mais on peut aussi s'interroger naïvement : tant de précautions, de contrôles tatillons, qui semblent parfois des inventions délirantes, sont-ils compatibles avec l'intervention et l'enthousiasme pédagogique ? Combien d'initiatives d'élèves ou d'enseignants n'ont-elles pu voir le jour faute d'avoir pu franchir un barrage de règlements et de textes, censés assurer la bonne marche de l'établissement ?

Bruno Magliulo
Les grandes écoles

PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1993, 128 pages

Contrairement à la plupart des nations étrangères, la France dispose d'un système d'enseignement supérieur double : universités d'une part et grandes écoles de l'autre. L'exis-

tence et l'importance de ces dernières tiennent à diverses raisons : historiques, idéologiques, économiques et sociales, que l'auteur analyse au cours de cet ouvrage.

Après avoir retracé l'histoire des grandes écoles, Bruno Magliulo procède à une étude typologique, en fonction des formations assurées. Il fait le point sur la diversité des statuts de ces établissements et sur celle des « niveaux », avant de traiter des sources de financement, où les difficultés sont communes.

Ce qui l'amène finalement à poser le problème de l'avenir des grandes

ces I qui son

Marie-Madeleine Fragonard
**Précis d'histoire
de la littérature française**

Didier, 112 pages

Vous n'aviez sans doute jamais vu ni entendu parler d'une littérature française de cent pages seulement, allant du Moyen Âge jusqu'à l'époque immédiatement contemporaine, envisageant les courants, les écoles, les mouvements littéraires de toutes les périodes, y compris le roman populaire et la bande dessinée, citant près de cinq cents auteurs et présentant un nombre au moins égal d'œuvres...

Marie-Madeleine Fragonard a réalisé cette gageure. Et son livret, qui se veut avant tout pratique, a été conçu comme un incitateur à la connaissance directe des textes. L'organisation en panorama, les tableaux chronologiques, les rubriques permanentes au sein de chaque chapitre concourent à présenter l'information de base sous une forme commode et claire.

Ce précis s'adresse avant tout aux collégiens et aux lycéens, français ou étrangers. C'est l'œuvre d'un lecteur s'adressant à d'autres lecteurs, « en

à lire aussi

de Gaston Mialaret, **Lexique Éducation**

PUF, 168 pages

Savoir que l'on ignore n'est rien. Croire que l'on sait est bien plus grave, car c'est évidemment la voie ouverte à toutes les formes possibles de fausses interprétations. Dans cette perspective, le présent ouvrage de Gaston Mialaret est tout à fait bien venu. Il fonctionne comme source d'informations pour tous ceux qui, hésitant sur un terme des sciences de l'éducation, en trouveront ici une définition précise (et, si besoin est, plusieurs : en fonction du domaine dans lequel le terme est employé — voir par exemple à « diachronie » — ou selon les diverses acceptions du même mot). Il peut jouer également le rôle d'un manuel minimal de pédagogie, dans la mesure où les définitions précises sont souvent assorties de commentaires ou de documents complémentaires, par exemple à la rubrique « École (quelques noms d'école) ».

En introduction l'auteur précise que ce livre a été également préparé « en vue de constituer un instrument de travail pour tous ceux qui embrassent les carrières de l'enseignement et de l'éducation ou qui s'y préparent ». Et il est exact que sa réduction volontaire à l'essentiel, sans qu'aucune concession soit faite quant à la précision, fait de cet ouvrage un instrument parfaitement approprié aux débutants de toutes les carrières éducatives. D'autant qu'on peut, si besoin, consulter le gros **Vocabulaire de l'éducation** à partir duquel ce **Lexique** a été réalisé.

A celui-ci, un index onomastique aurait certes été fort utile. Comment savoir, pour ne citer qu'un cas, que les renseignements cherchés à propos de Kilpatrick figurent à l'entrée « Dewey (méthode des projets) » ? Mais les exigences de cette collection n'ont sans doute pas permis un tel ajout.

P. F.

écoles : nationalisation ou maintien de la situation actuelle ? Entre ces deux extrêmes, n'y a-t-il pas place pour « une intervention douce de l'État » ? Bruno Magliulo rappelle les positions des partis politiques ayant remporté la victoire aux élections législatives de 1981 et situe les enjeux en présence.

Le sujet est traité de façon très claire et complète, et ce malgré la concision inhérente aux ouvrages de cette collection.

Notes de lecture établies par
Pierre Ferran et François Mariet

livres utiles

rêvant d'en faire des liseurs ».

Claude Litaire

Cent et une recettes pour accommoder un prof' de lettres

Éditions Léon Faure (25-29, rue des Lilas -
75019 Paris), 144 pages

L'objectif de ce « Guide pédagogique de littérature » est de fournir des fiches pratiques destinées à faire déboucher les élèves sur le plaisir de la lecture. Ces fiches, établies par des praticiens, sont adaptées à tous les problèmes concrets d'enseignement ainsi qu'à toutes les options pédagogiques.

Pour les huit ouvrages — d'auteurs contemporains — qui se trouvent analysés, on retrouvera chaque fois la même démarche. On distingue d'abord les approches littéraire et linguistique, puis des pistes de recherches permettant de prolonger le livre dans maintes directions et d'approfondir les questions qui s'y posent. Des pistes de création sont ensuite proposées, dans les divers domaines des activités artistiques. Enfin, une bibliographie de l'auteur figure sur chaque fiche.

A noter que ce « canevas », par

son extension et sa souplesse, s'adapte parfaitement à l'approche d'autres ouvrages que ceux qui sont examinés ici. Ces fiches peuvent être considérées comme des modèles, très libres et très ouverts, susceptibles de guider les maîtres au cours d'activités centrées sur un livre dont la lecture aurait particulièrement touché leurs élèves.

Lionel Bellenger

L'expression écrite

PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1975, 126 pages

Au xx^e siècle le développement des livres et des journaux a donné à l'écrit toute sa valeur d'instrument de diffusion de l'information et de la culture pour le plus grand nombre et il conserve son poids entier dans la société audiovisuelle qu'est la nôtre.

L'auteur distingue d'abord les catégories de producteurs de textes écrits et leurs motivations. Il précise ensuite les caractéristiques de ces différentes formes d'expression : le style et la rhétorique. Puis il se préoccupe du sort des mots : depuis les termes « fixés » par les dictionnaires jusqu'aux conquêtes lexicales des sciences, en passant par les jargons, les charabias et les emprunts. Enfin, il se penche sur la construction, c'est-à-dire sur les manières de penser et sur les schémas heuristiques des diverses formes d'écriture. Car, qu'ils soient scolaires, littéraires, utilitaires, les écrits nécessitent une rigueur et une précision auxquelles l'oral parvient rarement. Ce qui faisait dire à l'écrivain italien Italo Calvino : « C'est pour cela que j'écris : pour donner à cette chose approximative une forme, un ordre, une raison. »

Un excellent petit ouvrage synthétique sur des problèmes qui nous concernent tous au premier chef.

Christian Grenier

Journal d'un monstre et autres histoires de monstres

Gallimard, coll. « Folio Junior », n° 218, 144 p.

Dans notre numéro du 23 avril 1981, nous avons fait mention des activités de Christian Grenier pour promouvoir la science-fiction à l'école et au collège. Auteur d'un essai, rédigé en collaboration avec Jacky Soulier, Christian Grenier a, en

outre, favorisé l'introduction des textes de S.F. dans les classes en publiant des fascicules thématiques dans une série de grande diffusion.

Poursuivant son initiative en ce sens, il donne aujourd'hui un quatrième volume au sein de cette collection. Dans un nombre de pages restreint, il réussit à proposer sept nouvelles intégrales de science-fiction, d'auteurs anglo-saxons et français, qui offrent une vision chaque fois différente de la « monstruosité ». Ces textes sont encadrés par une présentation générale et par un dossier informatif.

Il ressort bien de leur lecture que c'est la notion de « différence » qui est ici la clé du problème et l'on pressent que l'introduction de ce volume dans les classes ne manquera pas d'y provoquer d'intéressants débats. C'est sans doute l'un des buts visés par Christian Grenier. Un autre étant de relier le réel à l'imaginaire. Et un troisième, sans nul doute, de nous amener à réfléchir sur la littérature de science-fiction : « différente » de la littérature dite classique, est-elle pour autant monstrueuse ? La lecture de cet ouvrage nous montrera sa profonde humanité et son exceptionnelle originalité.

On espère que ce livre aura le succès qu'il mérite et sera bientôt suivi de nombreux autres.

Alain de Benoist et Robert de Herte Guide pratique des prénoms

Édition n° 1, 192 p., ill., relié

Avec un index de plus de 3 500 entrées, on est certain de trouver dans cet ouvrage le prénom cherché. Mais s'agit-il seulement d'un simple répertoire, d'un guide quasi exhaustif des prénoms et de leurs significations ? La réponse est non. Les élèves et leurs maîtres pourront avoir utilement recours à ce volume pour y trouver de nombreuses informations requises par les activités poursuivies dans leurs classes, car la documentation rassemblée intéresse des domaines variés.

C'est ainsi qu'on peut consulter ce livre en classes de lettres (étymologie et vocabulaire) ; en initiation aux sciences sociales (applications pratiques des lois régissant l'état civil, fréquences d'attribution, modes des prénoms, incidence de la vie politi-

que sur les prénoms); en histoire et en géographie également, puisque ce Guide contient de nombreux encadrés consacrés aux prénoms anciens (bibliques, hébraïques, romains et médiévaux) et à ceux d'origine étrangère ou provinciale (prénoms anglo-saxons, scandinaves, hispaniques, bretons, occitans...).

Gisèle Calmy

Espace et graphisme

F. Nathan, coll. « Pédagogie préscolaire », 56 pages

Dans ce petit ouvrage, très illustré, l'auteur se propose de montrer que si le jeune enfant des trois sections de maternelle a une inclination toute particulière pour ce qu'elle appelle le « *divertissement graphique* », ces traces spontanées fournissent la matière d'une réflexion méthodologique permettant de passer du graphisme spontané au graphisme éducatif.

Les exemples d'activités abondent. On remarquera que la liberté créatrice de l'enfant est respectée puisque les exercices semi-dirigés ré-

pondent à des consignes qui permettent des solutions individuelles. On notera, par ailleurs, que le matériau utilisé, qui est le papier « accidenté » (froissé, plié, ajouré, déchiré, collé, etc.), introduit l'enfant dans ce que Josette Fargeas nomme « la culture au quotidien ».

Ce livret sera très utile aux maîtresses de l'école maternelle. Outre qu'il pose les premiers jalons de l'éveil esthétique, il montre comment on peut développer chez l'enfant la motivation, la découverte, la création, l'analyse verbale du travail réalisé, et favoriser chez l'enseignant une forme d'observation qui est à la base de toute pratique pédagogique lucide.

Claude Vallon

Pratique du théâtre pour enfants

Éditions Pierre-Marcel Favre (14, rue Férou-75006 Paris), 194 pages

Fondateur du Théâtre pour enfants de Lausanne, Claude Vallon était bien placé pour rédiger ce livre qui part d'un constat pour ouvrir des voies de réflexion devant conduire à une pratique. La pièce maîtresse du procès, c'est que l'enfant n'a plus d'espace disponible dans la société actuelle. L'exclusion d'un côté, l'enfermement de l'autre ne permettent plus aux jeunes de se confronter à l'imaginaire. Dès lors, ou ils sont très tôt de petits adultes sans joie, ou bien ils se marginalisent.

Claude Vallon montre les bénéfices retirés de la pratique du théâtre pour les enfants au niveau du jeu formateur, de l'expression libératrice, du développement de la créativité, de la prise de parole, du travail en groupe, de l'auto-critique, de l'affirmation de soi-même. Témoignages et exemples illustrent ce plaidoyer passionné qui devrait convaincre les pédagogues des ressources issues de cette pratique.

L'auteur a regroupé en appendice une foule de renseignements utiles, notamment des conseils, des adresses, un répertoire des théâtres et des groupes s'occupant d'activités avec (ou par) les enfants et une bibliographie de base.

Jean-Pierre Alem

Nouveaux jeux de l'esprit et divertissements mathématiques

Le Seuil, 334 p., relié

Jean-Pierre Alem nous offre là un nouvel ouvrage d'énigmes logiques et de curiosités mathématiques, qui séduisent même lorsque la solution nous échappe et qu'on est obligé de recourir aux dernières pages pour la découvrir.

Sont rassemblés ici 128 problèmes, chacun d'eux étant affecté d'un « domino » indiquant à la fois son degré de complexité logique et le niveau de connaissances mathématiques requis. Les « doubles blancs », qui sont les plus faciles, ne sont pas nombreux. Cependant on en trouvera d'autres qui ne réclament que des connaissances mathématiques rudimentaires.

Ces jeux sont répartis en groupes séparés par de très intéressantes notes informatives : Origine des signes et vocables mathématiques ; Les anciennes machines à calculer ; Histoire des systèmes de numération et des chiffres ; Quelques paradoxes ; Les nombres littéraux ; Les carrés magiques ; Les courbes des mathématiques ; Les calculateurs prodiges ; La cryptographie ; Les curiosités numériques.

Si vous n'avez, comme moi, réussi à élucider que les cinq « doubles blancs », il vous restera la ressource d'aller voir la solution des autres, de lire les notes informatives et de poser quelques énigmes à votre entourage. Si vous avez trouvé pratiquement toutes les solutions, bravo ! Mais les notes n'en perdront pas pour autant leur saveur.

L'ouvrage de Jean-Pierre Alem est un régal, à la fois sur le plan scientifique et dans les domaines de la fantaisie et de l'humour.

Seymour Papert

Jaillissement de l'esprit.

Ordinateurs et apprentissage

Flammarion, 294 pages

La question de l'informatique à l'école ne fait que commencer à se poser et il est à parier que de nombreux livres lui seront consacrés. Voici le premier, traduit de l'américain. Livre intéressant, souvent provocateur, à propos de l'enseignement des mathématiques surtout, où l'auteur excelle à déceler une nouvelle maladie qui ravage les salles de classes : la mathophobie, qui me semble d'ailleurs imaginée sur le

choix de vacances

Un biologiste et une journaliste, Alain et Geneviève Mariat, viennent de réaliser un ouvrage essentiel pour les parents : **Guide vacances de vos enfants** (Fernand Nathan, 192 p., 49 F). En effet, au moment des vacances — les petits congés comme les grands —, les enfants — les grands comme les petits — émettent parfois des suggestions que l'on ne peut satisfaire, étant dans l'ignorance des centres d'accueil répondant aux activités désirées.

Pour combler cette lacune, les auteurs ont recensé plus de deux cents centres de vacances dont ils présentent, classées par départements, les fiches d'identité : adresse, accès, vocation, activités, dates des séjours, prix indicatifs. Guide très bien fait et fort utile car on sous-estime en général le nombre de ces centres ainsi que la diversité des activités proposées : de l'archéologie à la vie de la ferme, en passant par le char à voile et le ski de fond, tout est répertorié. Cet ouvrage s'achève par une liste d'organismes et associations dont les formules d'activités sont, elles aussi, très variées, et par un grand nombre d'adresses : administrations, centres régionaux de tourisme, associations pour la jeunesse, etc.

modèle de l'aphasie. Espérons que l'on ne va pas en conclure qu'il faut pour cette maladie un spécialiste du genre « orthomathématisiste ».

Mais là n'est pas l'essentiel, et ce livre explique merveilleusement comment la relation à l'informatique pour apprendre à programmer peut être intellectuellement féconde : exemples et dessins sont parfaitement clairs et convaincants. A coup sûr, une voie s'ouvre de ce côté, mais ce n'est sans doute pas la seule.

Deux questions toutefois restent posées, que ce livre élude. D'abord on y prétend que le type d'outil informatique décrit serait indifférent aux

milieux socio-culturels ; la lecture a-sociologique de Piaget a encore frappé et ceci est d'autant plus étrange que Papert ne cesse d'évoquer les conditions culturelles des apprentissages. La seconde question est économique : l'auteur évacue cet aspect en une page pour le moins rapide (p. 29) ; je pense que l'on n'échappera pas — du moins je l'espère — à une analyse économique de cette pédagogie si l'on ne veut pas recommencer les mêmes erreurs que pour l'équipement audiovisuel des établissements scolaires.

**Notes de lecture établies par
Pierre Ferran et François Mariet**

au B. O.

on prépare

■ **LES ÉLECTIONS aux commissions administratives paritaires** nationales et académiques compétentes à l'égard des infirmiers et infirmières des établissements d'enseignement (arrêté et circulaire du 1^{er} mars 1982 - B.O. n° 10).

■ **LA RENTRÉE de 1982 dans les lycées d'enseignement professionnel**, le plan gouvernemental pour ces établissements comportant des mesures d'amélioration des formations initiales (meilleure orientation, aide aux élèves en difficulté, projets d'actions éducatives, développement de la pédagogie du contrôle continu, etc. (note de service du 3 mars 1982 - B.O. n° 10).

■ **L'ATTRIBUTION du brevet des collèges** au titre de l'année scolaire 1981-1982 (note de service du 2 mars 1982 - B.O. n° 10).

on modifie

■ **LE DÉCRET** du 13 juillet 1979 portant autorisation, pour les recteurs, de déléguer leur signature aux inspecteurs d'académie, DSDEN et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, aux inspecteurs d'académie adjoints et aux chefs des services administratifs des inspections académiques à l'effet de procéder aux actes de gestion du corps des instituteurs énumérés dans le texte (décret du 20 janvier 1982 - B.O. n° 10).

■ **L'ORGANISATION** des études dans les

instituts universitaires de technologie, section génie mécanique (arrêté du 10 juillet 1981 - B.O. n° 10).

■ **LE CEP d'employé de comptabilité** (arrêté du 7 janvier 1982 - B.O. n° 10).

■ **LES CONDITIONS de candidature au brevet d'études professionnelles (BEP)**, à titre exceptionnel, pour les candidats se présentant au titre de la formation continue (note de service du 10 mars 1982 - B.O. n° 11).

on précise

■ **LES ÉQUIVALENCES des certificats d'études spéciales de médecine et de pharmacie**, session de 1982 (circulaire du 26 février 1982 - B.O. n° 10).

■ **LA LISTE** des académies dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langues vivantes étrangères à la session de 1982 du baccalauréat de l'enseignement du second degré : arabe littéraire, chinois, hébreu moderne, japonais, néerlandais, polonais, portugais et russe (arrêté du 22 février 1982 - B.O. n° 10).

■ **LES MODALITÉS d'application** du décret du 5 décembre 1979 concernant la titularisation des maîtres de l'enseignement privé dans les corps de personnel enseignant de l'enseignement public. Il s'agit des maîtres des établissements d'enseignement privé sous contrat qui, à la suite de leur succès à l'un des examens d'aptitude ou concours de recrutement de l'enseignement du second degré ont opté pour le maintien dans l'enseigne-

ment privé, mais qui bénéficient de la possibilité de solliciter ultérieurement leur nomination dans le corps enseignant auquel cet examen d'aptitude ou concours donne accès : des conditions restrictives existent qui sont rappelées par le nouveau texte (note de service du 4 mars 1982 - B.O. n° 10 S).

■ **LE MONTANT de la rémunération des assistants étrangers de langues vivantes** en service dans les établissements scolaires du ministère de l'Éducation nationale : 3 515 F à compter du 1^{er} janvier 1982 (note de service du 4 mars 1982 - B.O. n° 11).

■ **LES PRESCRIPTIONS** concernant le changement d'affectation des stagiaires en centre pédagogique régional en 1981-1982 (note de service du 3 mars 1982 - B.O. n° 11).

on signale

■ **LES DISPOSITIONS** prises en ce qui concerne la sécurité des machines-outils dans le cadre des décrets du 15 juillet 1980 (note de service du 25 février 1982 - B.O. n° 10).

■ **LA SEMAINE d'information pour la jeunesse** (note au B.O. n° 10).

■ **LE CONCOURS national de la Résistance et de la Déportation** (arrêté du 19 février 1982 - B.O. n° 10 S).

■ **LES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS** pour les grades de technicien, aide technique et aide de laboratoire (établissements d'enseignement supérieur et de recherche) pour l'année 1982 (note de service du 1^{er} mars 1982 - B.O. n° 11).

on majore

■ **LES BOURSES d'enseignement supérieur** attribuées aux étudiants issus des familles les plus modestes inscrits dans le premier cycle universitaire : un échelon ou palier supplémentaire (note de service du 8 mars 1982 - B.O. n° 10 S).

on fixe

■ **LA DATE ADMINISTRATIVE de rentrée** pour l'année scolaire 1982-1983 : le 6 septembre 1982 (note de service du 10 mars 1982 - B.O. n° 11).

■ **LA DUREE du mandat des commissions administratives paritaires des instituteurs** : prorogation de six mois (arrêté du 9 mars 1982 - B.O. n° 11).

■ **LE RÉGLEMENT d'un BEP de commercialisation et magasinage de produits alimentaires périssables** (arrêté du 23 décembre 1981 - B.O. n° 11).

agenda

stages

■ **Des stages de formation** s'adressant aux formateurs et aux animateurs sont organisés par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. **Au programme du mois d'avril** :

- du 3 au 10, cinéma pays minier : prise de vue, photo - atelier 1 ;
 - du 3 au 10, visite de musées ;
 - du 5 au 10, le paysage, introduction - phase 1 ;
 - du 15 au 23, les activités d'expression corporelle comme technique d'animation : le mime ;
 - les 17 et 18, peinture et imagination, pratique de la peinture ;
 - du 19 au 23, environnement social de l'animation, institutions politiques ;
 - du 19 au 24, l'ordinateur, la programmation, le fait informatique - phase 1.
- Pour renseignements complémentaires : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

■ **Photographie dans les gorges de l'Auvézère**, en Périgord, du 11 au 18 avril. Ce stage, organisé par l'association Prétocoria Relais Nature, intéresse le participant aux techniques simples de prise de vue : utilisation du matériel ; techniques de prise de vue en extérieur et intérieur ; développement et tirage noir-blanc ; procédé ektachrome pour la diapo-couleur. Lié à la connaissance de la nature (faune, flore, architecture locale), le séjour est conduit par deux animateurs. L'hébergement se fera au Relais nature de Saint-Mesmin, en petits dortoirs. Il sera possible, parallèlement, de pratiquer une activité sportive : canoë-kayak, escalade, tir à l'arc. Prix du stage : 1 200 F comprenant hébergement, nourriture, service, films, papier, produit photo. Il est recommandé de venir avec son appareil photo ; toutefois les personnes n'ayant pas de matériel pourront en obtenir le prêt, en s'inscrivant à l'avance. Pour tous renseignements complémentaires : Christian Fortunel, Relais nature de Saint-Mesmin, 24270 Lanouaille ; inscriptions (jusqu'au 10 avril) : Loisirs Accueil Dordogne Péri-

gord, 16, rue Wilson, 24000 Périgueux. Tél. : [53] 53-44-35.

■ **Stages régionaux** organisés par le CREPAC d'Aquitaine :

- **De la création à la représentation théâtrale**, du 12 au 18 avril et au mois de juillet à Hagetmau. Prix : 1 500 F comprenant l'hébergement et les repas ;
 - **Perfectionnement CVL planche à voile**, du 18 au 25 avril, à Hendaye. Prix : 1 100 F comprenant l'hébergement ;
 - **Histoire, théorie et pratique de la photo**, sept mercredis d'avril à juin, à Bordeaux. Prix : 800 F (individuel), 1 200 F (formation continue), ne comprenant pas l'hébergement ;
 - **Chants et danses occitanes**, du 12 au 18 avril à Courbiac, près de Villeneuve-sur-Lot. Prix : 650 F ;
 - **Réalisation vidéo**, du 19 au 23 avril à Périgueux ou Mont-de-Marsan ;
 - **Spécialisation ski Bafa (50 heures), pré-initiateur ski Ufolep**, du 11 au 17 avril, à Bagnères-La Mongie. Prix : 1 100 F tout compris.
- Pour tous autres renseignements : CREPAC d'Aquitaine, BP 36, 33036 Bordeaux Cedex. Tél. : [56] 81-78-40.

festival

■ **III^e Festival international du film de grand reportage**, organisé par la Guilde européenne du raid et la ville de Luchon où il se déroulera du 10 au 13 juin. Son objectif est de présenter des documents de caractère ethnographique mais destinés à une diffusion publique, ou des films de grand reportage comportant un témoignage durable sur la vie d'une région ou d'un groupe humain d'accès ou d'approche difficile. Parallèlement à la présentation de la sélection de films, un débat permettra d'approfondir un thème avec des spécialistes. Cinéastes amateurs et professionnels peuvent y participer en envoyant leurs films — court ou long métrage — avant le 1^{er} mai 1982. Demander le règlement de ce Festival à la Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326-97-52.

vacances

■ **Ski dans les Alpes du Sud** avec les Auberges de jeunesse qui organisent des stages pendant les vacances de printemps. Le prix — 1 310 F — comprend la pension, les cours, les forfaits. Une partie de ce prix peut être prise en charge par Jeunesse et Sports (jusqu'à 60 % de chèques Plein Air). Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au [92] 24-03-54 ou 44-20-16.

CONCOURS

■ **Les mathématiques au musée ?** Un concours d'idées pour la section « Mathématique » du musée des Sciences et de l'Industrie de la Villette est organisé conjointement par le journal **The Mathematical Intelligencer** et la Mission du musée des Sciences et de l'Industrie, sous le parrainage de la Société mathématique de France. Son but est d'encourager les mathématiciens, à l'occasion de la conception de ce musée, à donner au grand public une meilleure image de leur discipline. Destiné à des visiteurs de niveaux culturels divers, chaque projet doit décrire une présentation pour la salle « Mathématique » ou pour le parc, et répondre aux questions suivantes : Quelles sont les idées mathématiques sous-jacentes ? Comment peut-on les communiquer aux visiteurs ? Comment la présentation doit-elle être construite ? Cette description devrait être accompagnée de schémas et photographies. Le jury, qui tiendra compte de l'aspect concret des propositions, de l'étude détaillée de leur exploitation et du choix des idées fondamentales, décidera de la distribution, comme récompense aux éventuels lauréats, d'une partie ou de la totalité de la somme de 30 000 F. Les projets sont à soumettre en deux exemplaires, **au plus tard le 30 avril 1982**, à l'une ou l'autre des adresses suivantes : **The Mathematical Intelligencer**, Springer-Verlag, 175 Fifth Avenue, New York N.Y. 10010, USA - Roberto Minio, **The Mathematical Intelligencer**, 21 Kingsway, London SW 14 7 HL, England. Pour tous renseignements complémentaires : Jean-Michel Kantor, responsable du thème « Mathématique », musée des Sciences et de l'Industrie, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 238-66-91.

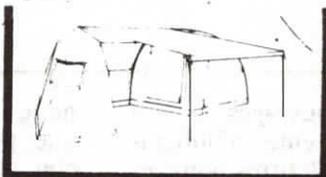
notez aussi

■ **Freycenet-Lacuche**, en Haute-Loire, petit village situé à 1 220 m d'altitude, organise un accueil touristique — été comme hiver — afin de favoriser les échanges entre ses habitants et les vacanciers. Sont proposés pendant le printemps et l'été : accueil de classes vertes ; hébergement d'un ou plusieurs jours pour les voyages de groupes ; étape lors d'un séjour d'étude : agriculture, connaissance du milieu montagnard ; stages divers — en hiver : stages de ski de fond ; accueil de classes de neige ; randonnées nordiques sur les monts du Velay-Vivarais et le haut plateau ardéchois. Pour tous renseignements complémentaires : Association communale de Freycenet-Lacuche, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille. Tél. : [71] 08-94-53.

L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRÉCIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement
Ets **J.-D. BARTHE**, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

NATHAN : 1^{ère} nouveaux programmes

82-L-6421

LE FRANÇAIS AU LYCÉE

Manuel des études
françaises

A. Pagès, J. Pagès-Pindon

HISTOIRE

1^{ère}

Coordination :
J.M. Gaillard,
B. Ravenel

Un très grand choix
de documents

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ FRANÇAISES

1^{ère}
B

Collection
Echaudemaçon

Dossiers de sciences
économiques et
sociales

D. WIE DEUTSCH

1^{ère}

J. Rothmund, A. Jenny

Première langue

BIOLOGIE

1^{ère}

Collection Escalier

- Première A
- Première B
- Première S

THÈMES MATHÉ MATIQUES

1^{ères}

Coordination :
Y. Bellecave, A. Ducos

- Premières A1-B
- Premières A2-A3
- Première SE

MATHÉ MATIQUES

1^{ère}
SE

M. Glayman, J. Malaval

Cédic-Nathan

PHYSIQUE CHIMIE

1^{ère}

Collection Saison

- Physique-Chimie
1ère AB
- Chimie 1ère SE
- Physique 1ère SE

les abc de 1^{ère}

Nouveaux
programmes

- Problèmes résolus
de physique,
chimie 1ère AB
- Problèmes résolus,
de physique
chimie 1ère SE

*Bientôt
dans votre
Établissement!*

écrits de l'Histoire

Des livres d'Histoire,
il en paraît de plus en plus
et le public
ne s'y trompe pas,
qui fait de certains
de véritables best-sellers.
Tous ces ouvrages
sont, bien sûr,
d'une inégale valeur
mais ils permettent parfois,
et de plus en plus souvent,
à d'authentiques écrivains
de se révéler
ou de se confirmer
tout à fait.
Le mariage de l'Histoire
et de la littérature
fait souvent
des mariages heureux.
Quand il se prolonge,
il prend le risque
d'engendrer
un nouveau genre
à part entière.
Pour
notre plus grand plaisir.

■ Après tant d'ouvrages à lui consacrés (une récente bibliographie a recensé 1 907 titres pour les quinze dernières années !), voici encore un *César*, de l'historien allemand Eberhard Horst (traduction de Denise Meunier - Fayard, 468 p., bibliographie et cartes). S'il n'efface pas tous ses prédécesseurs, il n'en est pas moins tout à fait remarquable, à plus d'un titre. Dès les premières lignes, le ton est donné : « *Aucune étoile ne brillait au-dessus de la Rome aux sept collines pour marquer la naissance de Caius Julius Cesar. Aucune merveille, aucune prophétie n'annoncèrent que la nature était grosse d'un roi pour le peuple romain.* » Autrement dit, César n'est pas un homme « providentiel ». Telle sera la thèse (car c'en est bien une) que, tout au long de son minutieux travail, l'auteur va étayer et défendre. L'extraordinaire fascination que le personnage a exercée de son vivant sur ses contemporains et continué d'exercer pendant des siècles vient d'ailleurs. Eberhard Horst n'est pas toujours loin de croire qu'elle est fondée sur une imposture, au moins en partie.

Sans doute l'homme a de grandes qualités, de général, d'administrateur, d'homme politique, comme aussi d'orateur et d'écrivain. Il peut avoir des vues claires pour décider de la stratégie qui le fera triompher ; il est possible aussi que le législateur des derniers mois — il

ne le fut vraiment en toute autorité que pendant cinq mois en 46 et cinq et demi en 45-44 — ait parfaitement compris « *le caractère obsolète et l'inefficacité de la vieille république* » et que, sans les ides de mars, le dictateur, pour un an, puis pour dix, puis à vie, aurait profondément régénéré Rome. Il avait au moins su, avec obstination, élargir l'*imperium romanum* au-delà de l'ancienne enceinte de l'Urbs et même de l'Italie. Mais en même temps qu'il créait ainsi, en somme, une nouvelle légalité et une nouvelle citoyenneté romaines, il s'était si bien incarné en Rome, il était tellement « devenu » Rome à lui seul que le vieux réflexe « républicain » ne pouvait que jouer contre la personnalisation exaspérée de sa domination.

Mais il avait aussi ses défauts. Sans doute on a souvent exalté sa clémence, mais il a laissé d'odieux exemples de cruauté, en particulier au cours de ses campagnes. Et s'il savait, quand il le fallait, être aussi exigeant avec lui-même qu'avec ses troupes, il se laissait aller volontiers « *aux joies et aux futilités de la vie* » et n'hésitait pas à se couvrir de dettes pour assurer sa popularité ou favoriser ses débauches. Il est fort probable aussi que, sous couvert d'impersonnalité et d'objectivité, il ait très délibérément gauchi certains épisodes de la guerre des Gaules (par exemple, en grossissant les effectifs de ses adversaires) pour

re

se donner meilleur rôle.

Le plus curieux, peut-être, du portrait qui nous est ici donné concerne la jeunesse de l'homme, apparemment peu pressé, malgré le prestige de la famille où il est né et les facilités que cela lui procurait en principe, de se lancer dans la vie politique, et la façon qu'il a, ensuite, de l'aborder, comme en amateur, sans ambition affichée et sans acharnement. Mais c'est aussi, en rupture avec sa classe d'origine, une assez étonnante fidélité à des idées et à des programmes que l'on pourrait qualifier démocratiques ou populaires. Quant au secret de sa fulgurante réussite, s'il faut bien, pour bonne part, l'attribuer à son pragmatisme, à sa rapidité et à sa sûreté de décision, Horst nous suggère que César la dut aussi, assez souvent, à de heureux hasards (à des miracles?) ou à la médiocrité de certains de ses adversaires.

Ainsi l'image qui nous est donnée du « grand homme » s'éloigne-t-elle autant de l'hagiographie que du dénigrement systématique. Les jugements portés sur lui, par ses contemporains, puis par les historiens grecs et latins, et tous ceux qui les suivirent, sont minutieusement examinés à la lumière des faits — connus ou plus ou moins bien établis. Elle emporte ainsi plus facilement notre adhésion. Par ailleurs, la biographie est toujours nettement éclairée par une solide présentation des institutions, des

faits et des usages contemporains. L'auteur insiste ainsi beaucoup (trop peut-être) sur le poids des relations familiales dans le déroulement des carrières politiques, mais, ce faisant, il nous met en garde contre une assimilation trop rapide de la vie politique romaine à la nôtre (où la notion de parti a pris un tout autre sens et où la démocratie obéit à de tout autres règles).

Si l'on peut regretter un peu que la traduction ait laissé subsister les équivalences monétaires en marks — l'argent a joué un tel rôle dans la vie de César qu'on aurait eu besoin de plus commodes références —, il faut reconnaître qu'elle est d'excellente qualité et qu'elle contribue ainsi, pour beaucoup, à faire qu'on lit vraiment ce **César**, selon la formule consacrée, comme un roman.

■ Passée au crible d'un examen minutieux, que reste-t-il de la démocratie dans la République romaine? Pas grand-chose, et le livre de Norbert Rouland, **Rome, démocratie impossible? Les acteurs du pouvoir dans la cité romaine** (éditions Actes Sud - Hubert Nyssen, 13520 Le Paradou - diffusion PUF - 360 p.), contribue efficacement à la dénonciation d'un mythe qu'ont entretenu de nombreuses générations de classiques. Quiconque a appris Rome dans les textes de Cicéron, débités en extraits sous forme de versions, en a retenu l'idée d'une ville-État dotée d'institutions ouvertes et d'un droit sophistiqué, berceau d'une civilisation que les excès et la décadence de l'Empire n'ont suffi à faire oublier.

A y regarder de plus près, pourtant, on découvre une oligarchie conduite successivement par des chefs manœuvriers plus rétrogradés encore que conservateurs, puis par des généraux « putschistes » mettant la guerre civile au nombre des moyens ordinaires de conquête du pouvoir, avant de s'incliner devant l'autorité suprême de l'empereur.

Mais de ces trois phases, connues dans leurs grandes lignes, c'est sur la première que le livre apporte le plus d'éclairages en montrant les ressorts par lesquels le système

fonctionne, traditionalisme, corruption, trucages, mais dont le plus spectaculaire est le clientélisme. De ce point de vue, l'ouvrage est tout simplement passionnant; il fourmille de détails enrichissants inscrits dans des analyses pertinentes dont une écriture claire rend la lecture aisée. L'accent est légitimement mis — encore qu'avec un parti pris un peu systématique — sur l'actualité des problèmes communs à la Rome antique et au monde contemporain, sur la permanence des solutions adoptées. On suit alors l'auteur avec plaisir et étonnement dans cette vie quotidienne, plus proche de celle d'aujourd'hui que deux mille ans de distance ne l'auraient laissé supposer.

Cela ne signifie pas que le livre soit sans défaut; même s'il sait la plupart du temps contrôler ses écarts, l'auteur n'échappe pas toujours à la tentation de la digression moralisatrice souvent excessivement naïve, parfois agaçante. Le dernier chapitre sur le clientélisme politique contemporain aurait pu se réduire à deux pages de conclusion; l'ensemble eut gagné à un peu plus de concision et l'auteur à ne pas oublier que « après que » est suivi de l'indicatif et non du subjonctif.

Sous ces réserves, et on voit qu'elles sont minces, on ne peut que chaudement recommander une lecture qui parvient tout ensemble à intéresser et instruire. Ce sont là des vertus suffisamment rares pour espérer que ce livre aura l'audience qu'il mérite, ce qui sera sans doute le cas s'il n'est pas, comme il est à craindre, victime d'une diffusion anémique!

■ De tous les adjectifs qui visent au superlatif, il est bien difficile de choisir celui qui encense le mieux le livre de Françoise Chandernagor **L'allée du Roi** (Julliard, 574 p.) et je ne saurais trop vous recommander, tant l'occasion en est rare, de vous rendre, toutes affaires cessantes, chez le libraire le plus proche pour vous le procurer. C'est une réussite totale, un pur régal pour l'esprit dont on ne saurait se lasser.

C'est, tout d'abord, le fruit d'une

passion manifeste, celle qu'a éprouvée une femme du XX^e siècle pour l'une de ses semblables, Françoise d'Aubigné, la « belle Indienne », devenue pour toujours, et pour sa gloire, « Madame Louis XIV », j'ai nommé la marquise de Maintenon. Poussée par son goût pour cette femme hors du commun, Françoise Chandernagor a fait œuvre d'érudition ; il semble que rien ne lui soit étranger de tout ce qui se rapporte à son héroïne et, plus loin, de tout le siècle où elle s'illustra. La documentation ainsi jetée sous nos yeux est tout bonnement impressionnante et, faute d'être historien soi-même pour le nier, on peut se demander si, par son étude et sa compilation, Françoise Chandernagor n'éclaire pas d'un jour nouveau certains points un peu ténébreux.

Il s'agit donc, on l'aura compris, d'une biographie mais de ce genre particulier par lequel l'auteur, fasciné par son sujet, glisse en lui comme en une deuxième peau, d'un trait de plume biffe le temps et use alors de la première personne au point qu'on ne sache plus laquelle des deux Françoise s'adresse à nous sur le ton calfeutré de la confidence. Est-ce d'Aubigné qui fut si résolument moderne ou Chandernagor qui, dissoute dans sa présence, nous la figure ainsi ? Laquelle rédige avec l'élégance retrouvée d'une langue à jamais disparue, relatant l'histoire du Marais, nous montrant Scarron dans sa jatte, évoquant la Cour et ses intrigues grandes et petites, citant Fénelon ou Bossuet comme de vieux compagnons, laquelle vraiment nous conduit dans l'intimité d'un homme qu'on a dit Roi-Soleil ? N'est-ce pas là le trait le plus saillant de l'intelligence que d'atteindre à la discrétion absolue, d'être à ce point conforme à l'authenticité qu'on puisse se l'approprier sans que rien n'en paraisse et, du seul matériau des faits et des dits, inventer l'Histoire ?

Ces mémoires apocryphes conjuguent à la perfection la vérité de l'Histoire et les libertés de la littérature, les incertitudes métaphysiques aux banalités du quotidien, les réflexions abandonnées à une Correspondance à la rigueur des dates. Tout cela foisonne de bruits et de

mouvements, de couleurs et d'odeurs, de réflexions profondes et de sentiments contenus : ainsi se dresse le portrait éclatant d'une femme dans sa plus intense présence. Il faut un peu de littérature et beaucoup de talent pour que l'Histoire atteigne sa vraie grandeur. Avec **L'allée du Roi**, c'est chose faite.

■ Comment ne pas faire un bon livre sur Jaurès ? L'homme et son œuvre, par eux-mêmes, sont à ce point passionnants qu'il faudrait, pour les rendre inintéressants, un immense talent négatif. Mais c'est précisément parce que le sujet est d'or qu'on peut être plus exigeant avec qui le traite. Et à cet égard, le livre de Jean Rabaud, **Jean Jaurès** (Perrin, 288 p.), malgré ses qualités, ne donne pas pleinement satisfaction.

Précis, détaillé, il retrace avec minutie la vie de celui qui fut un père fondateur que nul socialiste ne désavouerait, le seul dans ce cas. On y suit avec intérêt le cheminement qui fait du jeune normalien, épris d'humanités classiques et quelque peu poète, l'inlassable tribun d'une classe laborieuse cherchant dans l'union le moyen de faire valoir ses droits.

Tout y est et, dans l'ensemble, très clair. Mais il y a entre cet ouvrage et ce qu'on en attend, toute la distance des diapositives à un film. Il y manque le mouvement, le recul et parfois même l'abus qui, grossissant le trait, aide à le mieux saisir. C'est moins une biographie qu'une notice détaillée, comme si l'auteur, soucieux d'éviter le reproche d'hagiographie, censurait son enthousiasme, refrénait ses élans, aboutissant à un récit monocorde, aplatissant Jaurès.

Sans doute est-ce par honnêteté, mais la biographie suppose ce travail arbitraire consistant non à reproduire mais à reconstituer, à oser entrer dans le personnage pour en restituer la pensée, faute de quoi le biographe cède le pas à l'archiviste.

Ce livre refermé, on en sait plus sur Jaurès — et ce n'est pas rien — mais on ne connaît mieux ni l'homme, ni son temps, ni ses luttes. Il reste cet ancêtre auréolé de

sa vie et sa mort, mais dont on saisit mal les ressorts profonds du prestige et des haines qu'il a accumulés. Plus de six décennies les ayant atténués, au point que même des hommes de droite, aujourd'hui, l'inscrivent au commun patrimoine, lui être fidèle serait actualiser ses polémiques, dénoncer l'escroquerie d'un unanimité lénifiant dans le chant de ses louanges, dire, au risque de l'erreur, ce qu'il serait actuellement, où il se situerait, comment il combattrait ; bref, faire revivre Jaurès au lieu de l'embaumer.

■ Les hommages les plus tardifs sont les moins usurpés. Libérés des contraintes de l'heure, des louanges de circonstance, ils répondent généralement à une nécessité et, le temps ayant trié ce qui vaut la peine d'être retenu, ne concernent que ceux qu'il n'a pas pu faire complètement oublier. C'est le cas d'Aristide Briand et si quelqu'un méritait que justice lui fût faite, c'est bien lui. Du moins est-ce ce dont Vercors nous convainc aisément avec **Moi, Aristide Briand** (Plon, 332 p.).

Aristide Briand n'évoque plus aujourd'hui qu'un nom, une silhouette bien datée, qui fleure bon sa III^e République et les séquences saccadées des premières actualités cinématographiques. Il fut pourtant bien plus que l'homme politique qui hanta, de l'intérieur ou l'extérieur, vingt années de cabinets ministériels. Le Pacte de Locarno, les accords Briand-Kellog furent davantage que ce qui en subsiste : des locutions vaguement familières dont beaucoup ont oublié le contenu.

Voici donc Briand ressuscité, dans toute sa dimension de socialiste, de pacifiste militant. A travers les méandres d'une pensée et d'une action politiques, dont la cohérence nécessite du recul pour être perçue, Vercors met en lumière une fidélité qui ne fut contredite que de façon marginale. S'en dégage l'image séduisante d'un homme voué tout entier à ce qu'il croit vrai — et qui le fut souvent —, trop soucieux de réaliser pour s'attacher à le faire savoir, ce qui sans doute explique l'injustice de l'Histoire qui affecte

tionne Clemenceau — grand responsable s'il en fût de la faillite de la paix — et néglige Briand.

Il fut peut-être trop habile dans le maquis parlementaire pour n'être pas suspect d'insincérité et condamné à ce titre. De même refusa-t-il l'idée — qui n'a pas disparu — selon laquelle la position d'un homme sur l'axe droite/gauche ne se détermine pas en fonction de ce qu'il réalise mais de ce qu'il demande. Demandant moins que d'autres — lorsqu'il eut pris conscience de l'impossibilité d'obtenir —, il fut classé moins à gauche et inscrit à l'inventaire supplémentaire des renégats de la lutte des classes.

Peu d'acteurs ont cependant aussi puissamment contribué à la réalisation d'objectifs indispensables qu'il serait vain de vouloir rappeler ici mais que Vercors remet en mémoire avec précision, faisant apparaître un bilan positif impressionnant.

Mais l'attrait de ce livre ne réside pas seulement dans l'intérêt intrinsèque de son sujet. La démarche originale sur laquelle il repose le fait échapper aux ornières habituelles — hagiographie ou pamphlet — de la biographie. C'est une « autobiographie par procuration » que Vercors a entendu réaliser. La troisième personne en est bannie et c'est Briand qui tient la plume, écrit ses souvenirs, justifie son action et de façon souvent convaincante.

L'auteur épouse ainsi totalement ce qu'il a perçu de la psychologie de son personnage et nous la restitue plus efficacement que par une étude désincarnée, même s'il n'échappe pas toujours à la tentation de le doter d'une prémonition discutable.

Passionnant voyage à travers l'esprit de celui qui devrait à nouveau éveiller l'intérêt des penseurs politiques, ce livre éclaire toute une époque dramatique d'une personnalité enfouie et qui fut rayonnante. Briand méritait la justice et Vercors la lui rend.

**Notes de lecture établies par
Guy Carcassonne,
Pierre-Bernard Marquet
et Jean-Pierre Vélis**



La Fontaine politique

LA FONTAINE entre les mains d'un philosophe, et qui plus est fidèlement maurrassien, on pouvait craindre le pire, qui, cependant, n'est pas toujours sûr. Car si Pierre Boutang, intitulant son étude **La Fontaine politique** (1), s'efforce bien, chemin faisant, de suggérer que notre fabuliste développe une politique où « rien de celle que Maurras eut à dessiner et à défendre ne s'y trouve contredit », s'il multiplie les références à Aristote, à saint Thomas et à quelques autres penseurs, et non des moindres, si, par conséquent, cet ouvrage exige de son lecteur une solide culture philosophique, l'impression finale qui s'en dégage est d'une profonde sympathie pour La Fontaine et d'une très fine exégèse de ses

Fables. C'est donc là une tentative très réussie pour justifier, par des voies originales, l'opinion, tant ressassée, de Sainte-Beuve : « *C'est notre Homère, à nous Français qui avons perdu la bataille épique.* »

Assez curieusement, ou paradoxalement, Pierre Boutang déclare d'entrée que sa lecture des **Fables** a été, en quelque sorte, renouvelée par sa découverte « du grand, du sublime Vico », qui n'avait sans doute pas lu La Fontaine et que, à fortiori, celui-ci n'avait pu connaître, puisque l'auteur de le **Scienza nuova** est né en 1668 (coïncidence étonnante, l'année même où parut le premier recueil des **Fables**) et que toute son œuvre est postérieure

(1) J.-E. Hallier/Albin Michel, 380 pages.

à la mort de La Fontaine. Au moins, tous deux avaient ce point commun d'être des « anti-Descartes », « *ce mortel dont on eût fait un dieu/chez les païens* » comme dit La Fontaine et auquel tous deux ne « pardonnent » pas sa théorie de l'animal-machine. Mais c'est surtout à la théorie de la connaissance de Vico (beaucoup plus connu, d'ailleurs, pour sa « philosophie de l'histoire ») que s'attache Boutang et, en particulier, à sa conception des « universaux-fantastiques » (*genera fantastici*), c'est-à-dire des « genres premiers, à la source que constitue un pouvoir propre de l'esprit, non [...] un genre ordinaire qui résulterait d'une abstraction antérieure », ou encore « des "généralités" sans abstraction, ce qui est contraire à la voie ordinaire du discours, et de l'animal rationnelle ». Les fables (et celle d'Esopé en premier) sont ainsi nées d'une « *logique poétique* » et furent « *le seul moyen pour les compagnons des héros de leur dire la vérité correctrice, sous l'analogie animale* ».

Car il ne fait pas de doute pour Boutang que La Fontaine ait voulu, comme Bossuet, mais d'une autre manière, « *se faire l'instituteur de nos rois Bourbons* ». C'est là abandonner, une fois de plus, l'idée trop répandue que La Fontaine a écrit pour des enfants. Peut-être faudrait-il un peu nuancer. Car s'il est vrai que le premier recueil, de 1668 (les livres I à VI de nos éditions complètes), est dédié au Dauphin, alors âgé de six ans et demi, et que le livre XII, publié en 1694, l'est au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, qui en avait alors douze, et pour qui, aussi, Fénelon a écrit *Télémaque*, le second recueil,

de 1678-1679, est au contraire adressé à Madame de La Sablière. C'est, sans doute, ce que l'on peut reprocher à Boutang, d'avoir traité les *Fables* comme un ensemble homogène, sans tenir compte de l'évolution de son auteur et, en particulier, de sa découverte, entre les deux premiers recueils du fabuliste indien Bidpai — qu'il appelle Pilpay — et plus généralement de l'attrait qu'exerce alors sur lui l'Orient et que lui a, entre autres, communiqué la fréquentation, chez sa protectrice, du voyageur Bernier, retour des Indes en 1669 (2).

Quoi qu'il en soit, Boutang démontre assez bien, par des com-

paraisons subtiles entre La Fontaine et ses modèles anciens, Esopé et Phèdre, ce que sa « morale » doit à l'*Éthique à Nicomaque*, ou, si l'on préfère, combien elle la rencontre, et que, par suite, comme chez Aristote, elle est fondamentalement « politique ». Elle le serait en tout cas beaucoup plus que stoïcienne ou même, comme on l'a dit parfois, janséniste. Car il semble bien que La Fontaine ait délibérément fait abstraction de tout ce qui relève de la révélation chrétienne ou du genre « héroïque », pour s'en tenir au plan de l'ordre humain, et aux vieux fonds proverbial de l'humanité — d'où est parti aussi Aristote,

vous sortez ce

théâtre

Un cri

de Tennessee Williams
adaptation de Jean-Paul Delamotte
Le Petit Montparnasse
31, rue de la Gaîté, Paris

Deux comédiens, le frère et la sœur, se retrouvent seuls sur la scène avant le lever du rideau. Le reste de la troupe les a abandonnés, la représentation ne pourra avoir lieu. Pourtant, Félix parvient à convaincre Clara de jouer avec lui la « pièce à deux personnages ». Elle n'a, en effet, pas de titre et l'on se demande même si c'est bien une pièce. Car on découvre vite qu'il s'agit plutôt pour eux de revivre — une fois de plus ? — le drame où leurs parents ont trouvé la mort : meurtre de l'un par l'autre et suicide du meurtrier... Mais quel est l'un et quel est l'autre, et qui des deux « interprètes » risque, à son tour, de tuer ou d'être tué ? Car, très vite, on sent qu'il ne s'agit plus

d'un « jeu », que leurs angoisses, leurs peurs, peut-être leurs folies, ne sont pas feintes.

On pense ici, bien sûr, à Pirandello, mais ce serait injuste de ne voir dans les affrontements ambigus

« *Un cri* » : Caroline Sihol, Patrice Alexandre



(2) A ce titre, je crois pouvoir suggérer que l'allusion au Monomotapa (dans « Les deux amis », VIII, II) aurait quelque chance de s'expliquer par la lecture — si tant est que La Fontaine l'ait faite, mais pourquoi pas ? Il était si curieux de toutes sortes d'« exotismes » — d'un récit de voyage, au demeurant assez fantaisiste, *Voyages du Sieur Vincent*, paru entre 1646 et 1649. Il y est, en effet, question d'un pays de ce nom, un royaume cafre d'Afrique australe, où deux amies (au féminin) s'aiment tellement que la première, la princesse Abdérane, imagine un stratagème pour que l'autre puisse passer, à l'insu de celui-ci, une nuit d'amour avec son mari, dont elle est follement éprise.

et à sa suite, mais en le « christia-
nisant », saint Thomas.

Je laisse au lecteur curieux le plaisir de suivre, pas à pas, le fil de la démonstration. Non seulement elle est menée avec beaucoup de compétence (voire d'érudition) et d'habileté, mais aussi elle est servie par une langue d'une richesse et d'une élégance admirables. Aucun éclairage nouveau sur les **Fables** de La Fontaine — et cet ouvrage nous en propose un, et de choix — ne peut nous être indifférent. Il nous confirme encore une fois que leur lecture est une inépuisable source de joie.

Pierre-Bernard Marquet

aura-t-elle une pourtant ? Au spectateur d'en décider, s'il le peut, s'il peut interpréter lui aussi, ou rationaliser cette obscure plongée dans les êtres et les événements, dans les sentiments et les actes. S'il le peut, mais, en fait il ne peut être que saisi, bousculé, englouti, lui aussi, par le drame, que la mise en scène exacte et rigoureuse d'Andréas Voutsinas, le décor extraordinaire de Pierre-Yves Le Prince et la sincérité déchirante de Caroline Sihol et Patrice Alexandre servent admirablement.

C'est là du grand théâtre et, à coup sûr, du meilleur Tennessee Williams.

P.-B. M.

Dell'Inferno

Renseignements au théâtre
Gérard-Philippe de Saint-Denis
(243-00-59)
jusqu'au 15 avril

Un train quitte la gare du Nord. Il est 20 h 40. Il emmène cent voyageurs vers une destination précise, mais fictive : l'Enfer de Dante Alighieri réinventé par André Engel. On sourit, c'est le pittoresque de la chose qui requiert d'abord,

« Dell'Inferno »

tandis que le train s'engage dans l'entrelacs de voies inhabituelles. Un arrêt brusque, la lumière s'éteint. Le conducteur, lampe de poche en main, traverse en hâte la rame. Puis on repart dans la nuit. Le spectateur est presque mis en condition lorsqu'il lui est enjoint de descendre du wagon, de marcher entre les rails, le long d'un mur, jusqu'à une porte au seuil de laquelle veille une jeune femme tenant en laisse une panthère. Voici le terme du voyage : les femmes sont séparées des hommes et, revêtues d'un linceul blanc, elles disparaissent derrière une grille qui s'est refermée. Guidés par Virgile (Laurent Terzieff), les hommes pénètrent dans un immense hangar, coupé en deux zones par un cours d'eau. On leur fait prendre place sur des radeaux d'où ils vont écouter un émouvant dialogue entre Dante et Virgile, entendre rappeler le mythe d'Orphée — que voici lui-même, avançant lentement à la proue d'une barque, proférant en un chant lancinant et barbare, sa douleur de retrouver et de reperdre sans cesse Eurydice. Dante et Virgile s'embarquent avec lui pour aller, sur l'autre rive, à la recherche de Béatrice perdue parmi les femmes. A leur suite, les radeaux s'ébranlent et remontent le fleuve...

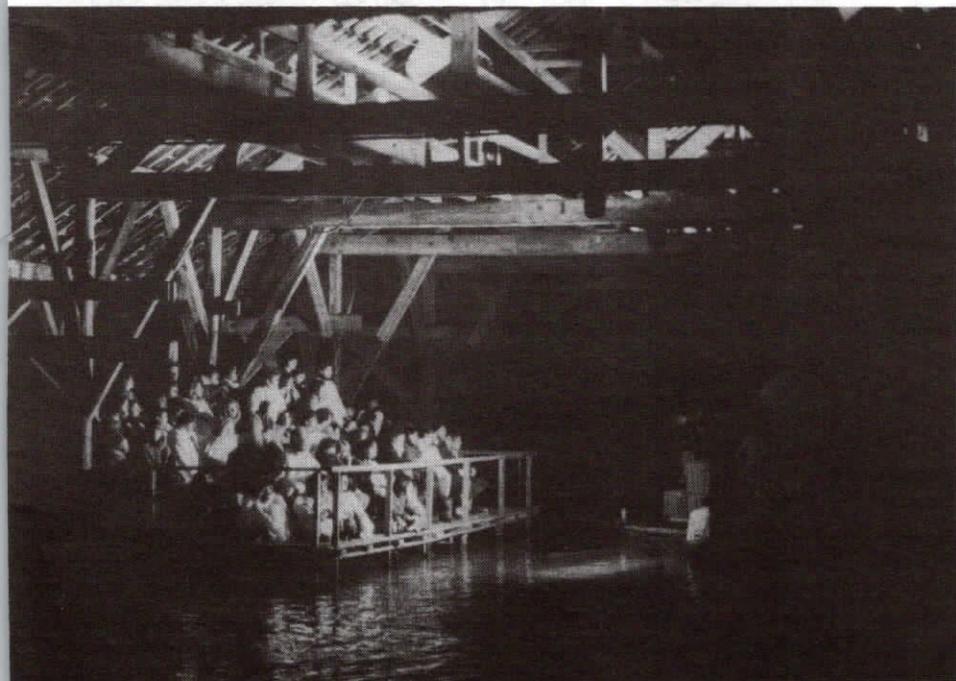
On reconnaît le parti-pris d'Engel : arracher le spectateur à son confort, le débarrasser d'habitudes acquises qui banalisent son regard. Ni avec **Un Week-end à Yaïck** (1), ni avec **Kafka, théâtre complet** (2), sa démarche ne m'avait paru convaincante. **Dell'Inferno** rejoint en revanche l'heureuse tentative de **Baal** (3) : cela va même plus loin. Le spectateur n'est pas seulement saisi par la puissance des textes empruntés à Dante, à Virgile, à Rilke (dits avec une intensité brûlante par Terzieff), il est entraîné dans le mouvement même de ce qui n'est plus uniquement spectacle, mais proposition d'adhésion autant à l'angoisse fondamentale qu'exprime le mythe qu'à l'univers esthétique qui le formalise.

R. L.

(1, 2, 3) Voir **l'éducation** respectivement des 2 juin 1977, 20 mars 1979 et 20 mai 1976.

soir ?

des deux personnages, avec soi-même et avec l'autre, qu'une simple reprise de thèmes désormais classiques. Car, cette fois, tout restera en suspens. La pièce n'a pas de fin, elle ne peut pas en avoir. En



- *Comment vous est venue l'idée de faire une revue sur cassette pour les enseignants de français langue étrangère ?*

C'est dû un peu au hasard. Je me trouvais en Grèce où j'étais conseiller-pédagogique à l'Institut français de Salonique, chargé, à priori, de m'occuper des vingt-cinq profs qui y venaient. Mais je me suis aperçu que cet Institut est en Grèce du Nord où il y a quatre cent cinquante profs de français dans l'enseignement public et qu'à l'Institut il y avait déjà une bibliothèque, une sonothèque, toutes sortes de moyens, si bien qu'en fait on donnait aux plus riches. D'où m'est venue l'idée de réorienter mon travail, de ne pas abandonner bien sûr les vingt-cinq profs de l'Institut, mais de les utiliser pour former les quatre cent cinquante autres.

Pendant un an j'ai donc circulé, rencontrant tous ces profs, discutant avec eux et faisant de l'analyse de discours pour arriver à comprendre ce qu'était, à leurs yeux, un bon prof de français. Et je me suis aperçu que ce qu'on leur apprenait traditionnellement, notamment à travers des stages, ne correspondait pas à leur attente, ne coïncidait pas du tout avec l'image de ce qu'ils considéraient être un

Ils sont près de deux cent cinquante mille dans le monde entier, qui diffusent la culture et la langue françaises : ce sont les enseignants de français langue étrangère.

A des milliers de kilomètres d'ici, et souvent sans y être jamais venus, isolés parfois, ils sont pourtant membres à part entière de la francophonie. Depuis peu, ils bénéficient d'un organe de liaison original, une revue orale sur cassette, la Revue des enseignants de français langue étrangère, autrement dit : « Reflet ».

Trois organismes de natures très diverses se sont associés pour permettre cette naissance : l'Alliance française, le Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français (CREDIF) — département de l'ENS de Saint-Cloud — et l'éditeur Hatier.

L'entreprise bénéficie de subventions au premier rang desquelles celle du ministère de la Recherche et de la Technologie.

Elle jouit enfin du dynamisme de Bertrand Sapin-Lignières qui en assume la responsabilité.

Cet ancien instituteur était sans doute bien placé pour en prendre la charge, lui qui a vécu sous presque toutes les latitudes et travaillé dans de nombreux pays : Brésil, Viet-nam, Pologne, Grèce ont été les étapes de ses quinze dernières années.

Il est clair qu'à ses yeux « Reflet », sous ses deux visages, l'écrit et l'oral, doit être plus qu'un organe de liaison, plus qu'un outil de travail : un instrument de premier plan dans le concert francophonique.

le monde dans un "Reflet"

« bon » prof. Un bon prof ce n'était pas du tout un prof *techniquement* capable ; c'était un prof reconnu par son environnement, c'était un prof qui prononçait bien le français, qui était à l'aise dans son milieu, qui avait de la bouteille, qui avait réussi à monter des trucs qui, dans sa ville, son village, avaient du poids : des voyages en France, des échanges, des choses comme ça, bref, des initiatives qui faisaient de lui un peu une notabilité locale et compensaient le fait que le français est une sous-matière qui vient bien après les maths, la physique, la chimie, l'anglais, etc. Celui-là était considéré comme ayant réussi qui faisait du français un support d'activités péri-scolaires. J'ai donc pensé que c'était dans ce sens qu'il fallait les préparer.

Je me suis dit ensuite qu'il fallait leur donner la parole et, pour cela, faire une revue. J'ai donc travaillé à l'élaboration d'une revue écrite mais je me suis aperçu qu'en fait ils avaient des besoins d'oral parce que, depuis vingt ans, on leur disait « faites de l'oral, faites parler vos élèves » mais que eux ne parlaient jamais le français. Il est très émouvant de rencontrer quelque part dans le monde un prof de français qui vous dit : « Vous êtes le premier Français que je rencontre

depuis quinze ans », parce que ce prof, là, il est la France. Il fallait donc trouver un moyen de les toucher tous, d'où l'idée d'une revue orale sur cassette, d'où, aussi, toutes les questions que j'ai dû me poser pour transposer une revue écrite en une revue orale.

Dans une revue, il faut un titre, un sommaire, un éditorial, etc. Il faut un titre aux articles : à l'écrit, le titre ce sont des caractères plus gros, à l'oral ce n'est pas ce qui est dit plus fort ; il fallait trouver autre chose. Dans l'écrit un titre est au milieu de blanc, et le blanc d'une revue ce n'est pas vraiment du blanc, donc il fallait l'équivalent sonore, et le blanc de l'écrit est devenu la musique de la cassette. Il a fallu faire des titres sur de la musique, donc apprendre à mixer. Il fallait aussi qu'on reconnaisse facilement où on en était, donc faire appel à des voix différentes pour qu'elles servent de système de repérage à travers les différents articles. Par ailleurs, il est bien connu que, quand les gens lisent une revue, un journal, ils sautent directement à la page qui les intéresse, il fallait donc instaurer une régularité pour que les gens sachent que la séquence sur la phonétique est au début, que les jeux en classe se situent à peu près à la moitié, etc.,

de manière qu'il soit facile de la retrouver à chaque fois. Et puis quand on a eu composé un certain nombre de rubriques, on s'est aperçu qu'on ne pouvait pas les mettre dans n'importe quel ordre, que certaines sont plus « lourdes », qu'il faut plus prêter attention aux détails, tandis que d'autres peuvent s'écouter comme ça, « en l'air ». Il faut donc alterner les rubriques pour faire varier le type d'écoute sinon on fatigue les gens. Voilà, par force, j'ai découvert toute une série de questions techniques de cet ordre qu'il a bien fallu résoudre.

• *Et pour le contenu, le choix des sujets ?*

On a essayé d'atteindre simultanément trois cibles. Les problèmes techniques, tout d'abord, en fait la pédagogie au sens classique du mot. Ensuite les problèmes langagiers. Et enfin des problèmes affectifs : « Vous n'êtes pas isolé, on vous aime, on vous soutient », dit sous toutes les formes. L'éditorial, par exemple, c'est de l'affectif. On démarre par ça, et c'est très important, mais on termine par une rubrique « à vous le micro » dans laquelle on les fait parler. D'un côté le conseiller pédagogique leur disait : « La France vous aime »,

mais aussi : « Vous êtes nombreux et vous vous aimez entre vous. »

En ce qui concerne le contenu pédagogique, nous avons eu quelques déboires au début. On a essayé de faire du didactique et on s'est aperçu que ça ne marchait pas du tout. Alors on a imaginé d'autres solutions. Par exemple, on voulait que le français soit moins ennuyeux et l'on a donc essayé d'introduire la notion de jeu en classe. On a d'abord essayé d'expliquer comment on jouait en classe : ça n'a jamais marché parce que leur problème était de savoir comment on fait passer une règle de jeu aux élèves. On a alors enregistré des jeux dans une classe de français langue étrangère, mais ça n'a pas marché non plus parce que les performances que faisaient les élèves n'étaient pas passables dans la cassette, ça ne pouvait pas servir de modèle. Alors on a joué avec des enfants français du niveau primaire et là c'était parfait parce qu'on avait à la fois la manière dont un prof fait passer une consigne, des élèves qui n'ont pas peur de parler en français, donc qui répliquent si la consigne n'est pas assez claire, qui disent pourquoi ils n'ont pas compris et qui demandent des précisions — ce que ne fait pas un enfant étranger — donc qui obligent le prof à préciser sa consigne et permettent, par là, de voir où ça ne colle pas, et qui ensuite font des performances extrêmement variées qui peuvent servir d'exemples.

Cette revue orale a donc marché pendant deux ans au rythme de cinq numéros par an. Les profs de l'Institut s'y sont mis, si bien que d'encadrés qu'ils étaient au départ, ils sont devenus à leur tour encadreurs et ont donc, eux aussi, beaucoup progressé : l'opération a été bénéfique pour tout le monde. Des personnes, en France, ont eu connaissance de cette expérience, notamment au CREDIF, et je suis venu à Paris pour poursuivre sur un plan international ce qui avait été expérimenté en Grèce.

- *Vous pensez donc que la cassette est un bon moyen de communication ?*

C'est un fait qu'en France nous

sommes très mal habitués à utiliser les cassettes ; nous sommes massivement alphabétisés, la plus grande partie des gens savent lire et écrire couramment et, par conséquent peut-être, on prête moins attention au sonore. Mais il y a des pays où, massivement, les gens ne savent pas lire et écrire et où, même quand ils le savent, l'environnement est tel que le son a une importance qu'il n'a pas ici. En France la cassette apparaît souvent comme un moyen de communication pauvre ; d'une part il a été dépassé par la vidéo, des choses comme ça et, d'autre part, il n'a jamais été vraiment utilisé. La cassette, c'est pour enfants ! On est passé très vite à la chaîne hifi, à des moyens plus sophistiqués alors qu'en fait la cassette, avec toute sa facilité d'utilisation, et en particulier sa facilité de réenregistrement, a rarement été utilisée. Lorsqu'elle l'a été c'est comme quelque chose de durable, au même titre qu'un disque : on a des cassettes de chanson ou de musique dans leur bel emballage définitif, elles sont rangées dans une armoire au lieu qu'on les utilise comme un moyen effaçable, ce qui est, au fond, leur seul intérêt.

En Afrique ou en Asie les gens utilisent beaucoup plus la cassette et hésitent beaucoup moins à entrer dedans, c'est-à-dire à s'enregistrer. J'ai reçu des cassettes étonnantes d'Afrique avec un morceau de musique : les gens s'étaient enregistrés pour manifester leur satisfaction à la fin d'un morceau.

- *La revue orale sur cassette permet donc un échange, un retour ?*

Comme localement, c'est le conseiller pédagogique ou l'Alliance française qui fait les duplications, il est possible, sur place, de rajouter des éléments sur la cassette, la matrice que nous leur adressons. A la fin de la première face nous laissons, en effet, deux minutes et demie de musique sur lesquelles il est possible d'enregistrer. De cette manière, on met en valeur une production locale qui est mise exactement au même niveau que le reste de la revue. Comme elle se présente comme les autres rubriques, elle n'est pas du tout un

sous-produit, ce qui est très valorisant à la fois pour ceux qui interviennent dedans et pour les personnes auxquelles elle s'adresse puisque cette séquence d'origine locale est mise au même plan que l'ensemble de la revue d'origine internationale. On leur demande seulement de nous retourner un exemplaire de ces cassettes ainsi modifiées parce qu'il y a là des choses qu'on peut réutiliser par la suite dans ce qu'on pourrait appeler l'édition internationale.

Et puis il existe des gens qui se disent qu'au fond ce n'est pas si difficile de faire quelque chose sur place et qui s'y mettent. Nous en avons un certain nombre d'exemples.

- *La diffusion d'une revue française sur cassette dans le monde entier doit tout de même vous poser quelques problèmes de contenu. Quels sont les plus importants ?*

C'est peut-être le problème culturel. Les profs de français étrangers sont loin d'être analphabètes ; en général ils ont fait une fac, mais ils n'ont qu'un savoir livresque et souvent ne sont jamais venus en France, ils n'ont jamais eu de contact direct avec la culture française. Ils connaissent la littérature française mais il leur manque souvent des notions d'histoire, de géographie et plus généralement de sociologie. On s'est aperçu que ce qui leur manquait le plus, ce sont les lieux communs, ces espèces d'images d'Épinal que nous, Français, nous avons acquis sans même nous en rendre compte à travers l'école primaire, la télévision, les films, etc. Quand nous parlons de Versailles nous pensons facilement à Sacha Guitry, nous imaginons un certain style de costumes, une certaine architecture, etc. Ce mot de « Versailles » renvoie à toute une imagerie qui nous est quasi commune mais qui fait absolument défaut à tous ces professeurs de français.

Il nous fallait donc transmettre ces lieux communs mais en gardant tout de même une certaine distance pour ne pas tomber dans la banalité. On a eu l'idée de réaliser des sortes de sketches ; un exemple de

scénario : un spectateur s'est atardé après la représentation à la Comédie-Française et, soudain, tombe des rideaux un certain nombre de phrases bien connues : « Mais qu'allait-il faire dans cette galère ? », etc. : un esprit du lieu se met à dialoguer avec le spectateur et lui raconte des choses sans doute assez claires, assez évidentes pour des Français, mais qui ne le sont pas du tout pour des étrangers. Dans chacun des sketches que nous avons ainsi réalisés, il y a à la fois une idée de linguistique et une idée de civilisation.

● « Comédie-Française », « Versailles » ; ne vous préoccupez-vous pas aussi d'une culture plus contemporaine ?

Si, bien sûr. Nous sommes en train de réfléchir à une rubrique culturelle. Nous avons essayé de demander à des gens dont c'est le métier de nous parler des expositions de peinture, des films, des pièces de théâtre qu'on pouvait voir à Paris. On n'y arrive pas : ça ne va pas, ça ne débouche pas. C'est du raconté, et du raconté pour des gens qui sont déjà dans le coup ; si on n'est pas dans le coup, on ne comprend pas.

Par exemple il y a ce film, *La guerre du feu* ; c'est intéressant parce qu'on va probablement le voir un peu partout dans le monde ; des gens nous l'ont raconté, or ça n'est pas vraiment cela qu'on attend, ce n'est certainement pas raconter le film ! Nous avons pensé que nous pourrions peut-être trouver des étrangers qui sont à Paris depuis peu de temps et qui s'apprentent à partir pour leur demander : « Si l'un de vos amis arrive maintenant à Paris, que lui conseilleriez-vous d'aller voir ? », c'est-à-dire qu'on choisit le mode prospectif et non le mode rétrospectif. C'est sans doute aussi intéressant pour un prof étranger — qui, de toute façon, ne viendra pas en France — de savoir qu'il faut voir telle pièce ou tel film parce que tout le monde en parle, et c'est peut-être plus important que de savoir si le spectacle en question est bon ou non.

Nous voudrions faire cela parce qu'il y a besoin d'une certaine puis-

sance de rêve que le français est particulièrement propre à apporter, car le français à l'étranger, contrairement à ce qui s'est dit depuis dix ans, n'est pas une langue utile : c'est un bien symbolique. On devrait pourtant comprendre cela facilement ! En France, quand on achète une voiture, on n'achète pas une Jeep, on n'achète pas seulement des roues et un moteur, on achète autre chose en même temps : on achète un statut social, toutes sortes de choses qui n'ont rien à voir avec le simple fait de se déplacer d'un point à un autre. Là, c'est la même chose : la Jeep c'est l'anglais ; dans le monde, si on veut une langue utilitaire, le véhicule tout terrain, c'est l'anglais.

● Vous voulez dire que le français c'est du luxe ?

Non, ça n'est pas du luxe ; pour rester dans la même métaphore, c'est du « carrossé ». Cela relève complètement de l'image que les gens ont de la France dans le monde. En Grèce, quand, dans une publicité, on introduit une personne qui parle une langue étrangère ce n'est pas du tout pour la même chose selon que la personne parle l'anglais, l'allemand ou le français : pour vanter les mérites d'une machine à laver, on parlera de « technique germanique » mais on dira « belle comme une française »...

● On ne renvoie pas au béret et à la baguette de pain...

Non, absolument pas. De ce point de vue il y a effectivement une certaine notion de luxe, mais je ne crois pas qu'il faudrait considérer ce luxe comme le privilège des hautes classes sociales, au contraire.

En apprenant une langue, on prend du recul sur le plan sociologique, sur un plan humain. Qu'on prenne du recul avec n'importe quelle langue pourrait être indifférent, mais il se trouve que la langue avec laquelle on prend le mieux ce recul d'une manière complètement gratuite c'est le français. Je pense donc qu'avec l'histoire, la géogra-

phie, les autres sciences humaines, c'est extrêmement formateur, formateur de la personnalité sans, pour autant, être utilitaire.

● Finalement, à sa manière, est-ce que votre revue orale n'a pas pour but de favoriser la présence du français dans le monde ?

C'est probable mais il doit être clair que ce type d'approche ne favorise pas un néo-colonialisme français. Il est vrai qu'à l'origine, pour faire cette revue, on prend des documents français, mais en autorisant les gens à les modifier, ils peuvent se les approprier. Le problème n'est pas de faire des déclarations d'intention en affirmant : « Nous ne sommes pas les leaders de la francophonie » : on l'est ! Qu'on le veuille ou non, on l'est ! Ce ne sont pas les Belges ou les Suisses, ce sont les Français ; d'ailleurs les Canadiens ou les Zairois viennent nous trouver pour nous dire « Qu'est-ce que vous faites pour ça ? » : ça ne sert à rien de se cacher derrière son doigt ! Le vrai problème c'est de mettre les gens auxquels on s'adresse sur le même plan que nous, de leur donner la possibilité de puiser là-dedans ce dont ils ont envie et de rejeter tout ce qu'ils ne veulent pas. Quand on leur fournit une méthode de français, on leur fournit un tout, non seulement utilisable, mais à *utiliser de A à Z* ! En leur fournissant une revue, on procède tout autrement : la notion même de revue implique qu'on ne lit pas du tout de la même manière. Une revue orale permet d'écouter avec un esprit critique : on peut passer, ne pas écouter quelque chose si on en a assez.

La seule manière de montrer qu'on n'est pas les propriétaires de la francophonie, c'est de faire parler des étrangers en leur donnant le statut de francophones : un prof étranger est francophone au même titre que vous ou moi, il fait partie du monde francophone. Ce sentiment, il faut qu'il l'ait très fort, et l'oral le permet admirablement. La revue peut en être le véhicule.

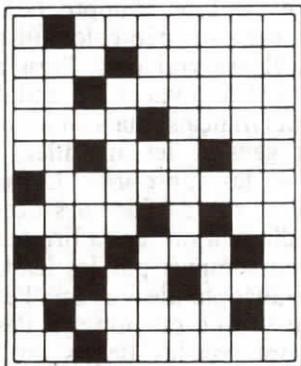
Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

championnat de France 1982 de mots croisés

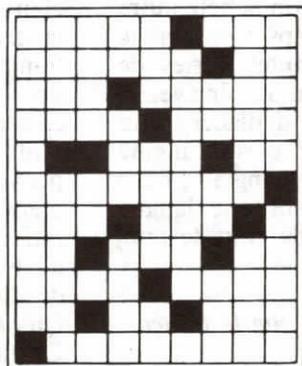
bulletin-réponse final



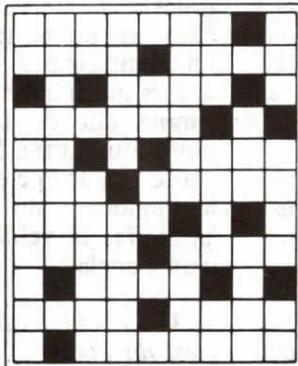
grille n° 2



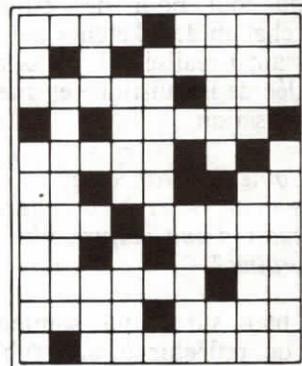
grille n° 3



grille n° 4

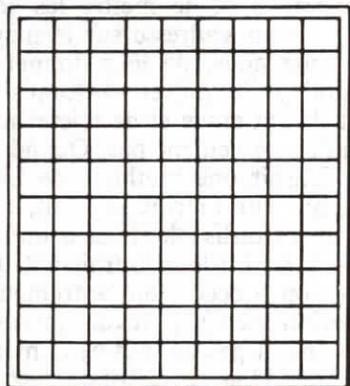


grille n° 5



question sélective

Fléchez, en haut de la grille, l'emplacement des mots de base. Soulignez les mots lus horizontalement.



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

classement

Total des lettres utilisées :

départages

Longueurs successives
des mots horizontaux
dans l'ordre décroissant

9	8	7	6	5	4	3

L'ÉDUCATION

nombre de bulletins-réponses à mon nom

dans ce journal :	dans d'autres journaux :	total :
----------------------------	-----------------------------------	---------------

NOM (capitales), prénom :

Adresse complète :

Ville et code postal :

- Les bulletins-réponses sont à envoyer au **Mots-Croisiste**, 4, rue du Midi, 92522 Neuilly Cedex France, jusqu'au **lundi 26 avril** (en cas de grève postale à cette date, le délai d'expédition serait prolongé automatiquement de trois jours au-delà du jour de reprise du service normal). Ces bulletins ne seront valables que s'ils ont été précédés du bulletin d'inscription extrait de l'**éducation**.
- Tous les bulletins-réponses établis au même nom dans plusieurs journaux doivent figurer **dans un seul envoi**. Tout envoi postérieur sera annulé.

problème 411



Horizontalement. 1 - Il perdra le goût du pain pour l'amour du lard. **2** - Les modernes ont remplacé la plume des anciens par la machine. **3** - Note - Porc de commerce. **4** - Langue à l'orientale - On risque moins de la perdre quand on la garde froide. **5** - Dans le rang, mais impossible de déterminer lequel - En sainte. **6** - La glycérine le fait sauter - Bien des bordelaises s'y retrouvent toutes retournées. **7** - Il n'est pas fait pour arrondir les angles - Préposition - Circulent en Roumanie. **8** - Ses pages sont parfois effrontées - Semblable. **9** - Son violon peut être un tambour - Démonstratif. **10** - Il fait la roue - Transformer une chemise de nuit en chemise à jours. **11** - Préposition - Toujours menu.

Verticalement. 1 - « Volant » redouté des rampants. **2** - Dames de la Société. **3** - Nombril de souris - Il a quelquefois quatre colonnes, jamais cinq - Souverain valant son pesant d'or. **4** - Belle eau avec pierres ou pierres avec belle eau. **5** - Fleur qu'on trouve en hiver - Il se gobe quand il est cru. **6** - Les agents l'examinent de près quand elle est grise - Cheville tordue. **7** - Terre courageusement libérée par les Fenians - Ruban moiré des Alsaciens - Conjonction. **8** - Crustacé vivant sur un grand pied - Il nous a fait tourner la tête. **9** - Une cocotte pour un coq.

solution du problème 410

Horizontalement. 1 - Crustacés. **2** - Hibou - Oté. **3** - Asie - Fiel. **4** - Quai - Il. **5** - Peur - Rani. **6** - Ici - Imite. **7** - Ortolan. **8** - Noël - Mer. **9** - Nu - Ire - Un. **10** - Alevins. **11** - Tête-à-tête.

Verticalement. 1 - Championnat. **2** - Ris - Eroulé. **3** - Ubiquité - Et. **4** - Sœur - Olive. **5** - Tu - Il - Ria. **6** - Firmament. **7** - Coi - Aine - Se. **8** - Eteint - Ru. **9** - Sellier - Noé.

par Pierre Dewever

CONDITIONS D'INSERTION

• 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

• POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.

• RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.

• RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2 rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

locations (offres)

- Nice, 3 p., soleil, vac. scol., 1 000/sem. T. (93) 87-94-86. Écr. P.A. n° 164.
- Quiberon, mais. ind. ind. tt cft., jard., cour, entrée voit., 3 pers., août. T. (97) 50-00-94.
- 74-rég. Cluses, 1 300 alt., chalet 3 pers., juin, juil. Écr. Portal, 26120 Chabeuil. T. (75) 59-06-09.
- Savoie, mont. moyenne altitude, appts meublés tt cft, ttes périodes, Pâques poss. ski. T. (79) 65-80-02. Écr. P.A. n° 165.
- Près Nice à la Baronne La Gaude, appt indép. ds villa 4 pers., cft, calme, juin 1 900, août 2 500, sept. 1 900. Écr. Brand, 28, rue Lepante, 06000 Nice.
- 74-près La Clusaz, appt 4/5 p. T. (70) 29-15-42.
- 73-Arc 1 800, studio 4 pers., sud, vac. Pâq. et sais. été. T. (1) 506-22-05 ap. 19 h.
- ile Noirmoutier, log. ind. 4 pers. ds villa, 80 m plage, août. T. (33) 48-00-12.
- Jura-Aux Rousses, studio 4 pers., juil., août, sept. Écr. Souillard, 39410 St-Aubin. T. (84) 70-17-94.
- Rég. lac Côte Italie, F3 avec jardin, juillet. Écr. P.A. n° 166.
- Haute-Savoie, ski, chalet cft, Pâq. T. (50) 73-80-71.
- Costa Brava, ds villa, à 5 km plages, appt ind., 6 pers., juil., août. Écr. Mme Bois, 9, rue Concorde, 73500 Fourneaux.
- Espagne-Vinaroz, villa 7-8 pers., tt cft, sur plage, 5 500 F. Soler, rue Beaudelaire, 95190 Goussainville. T. 988-93-26.
- Espagne-Gandia, 3 km mer, gd appt 9 pers., tt cft, août 4 500, juil. 3 000, juin 2 000. Philippon R., 52800 Foulain. T. (25) 02-10-89.

• Périgord, F2 2-5 pers., juin à sept. T. (53) 29-08-27 ou 28-35-45 soir.

• 84-camp., 4/6 p., cft, calme, juil., août, 1 750/qz, 3 300/ms. Mus Aimé, 84570 Vilvest. T. (90) 61-82-20.

• 17-Royan, appt cft 4 pers., juil., août. Verrecchia, 23, rue Grétilat, Vitry-sur-Seine. T. (1) 680-91-00 après 20 h.

• 06-St-Paul-Vence, mais. village, appt mblé 4 pers., séj., ch., cuis., s.d.b., juin 2 000 F, juil. 2 500F/ms. Monition, 11, av. d'Anvers, 06000 Nice. T. (93) 81-27-95.

• 06-Cagnes-sur-Mer, 50 m mer, 2 chbres, séj., salle eau, wc, gde terrasse, ch. comp., 3 500 F juin, sept., 4 000 août. T. : (93) 20-17-43 après 19 heures.

• Beuzec-Plomeur, mais. camp., août. Écr. M. Pape, 29, av. du Douric, 29120 Pont-l'Abbé.

• 17-Royan, appt ind., cft, près plage 7 pers., juin, juil. T. (46) 38-16-64.

• Javrezac, 10 km Royan, mais. tt cft, sem., qz., ms, cuis. éq., s. eau, wc, 2 gdes ch. avec 3 lits 2 pers., esp. vert, calme, juin à sept. M. Delage, Javrezac, 17120 Cozes. T. (46) 90-80-05.

• Andolsheim, 6 km Colmar, mblé 3 ou 4 pers., 1 ch., cuis. éq., s.d.b., wc, sem., qz, ms, juin à sept. M. A. Rebert, 14, rue des Messieurs, 68600 Andolsheim. T. (89) 71-41-04.

• Menton, F3 tt cft, mai à oct. T. : (50) 26-17-90 si abs. (50) 71-38-67.

• Espagne, Médit. Java (sud Val.), Rosas (c. Brava), belles plages, appts, villas, px int. juil. Hôtels et loc. en FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, YOUGOSLAVIE, PORTUGAL. Mme Schoenberg, 8, rue R-Barthélémy, 92260 Fontenay-aux-Roses. T. 350-19-94.

• Plage Méditerranée, loc. Mobil-Homes bungalows, Boisset, 34 Sérignan. T. (67) 32-26-17.

• Corse-du-Sud, studios, bungalows, mblés 71 à 85 F/j. tt comp. 2-4 pers., mai, juin, sept., oct. Porcu J., Armentaja, 20137 PORTO-VECCHIO. T. (95) 70-17-95.

• 05-Merlette, F2-F4, ski + été ; + villa Océan (17) août et Ré sept. T. (46) 34-75-87.

• Arcachon, ch., cuis., s. eau, wc, 2 pers., terr., jard., juil., août. T. (56) 83-19-09.

• Tarn, 400 gîtes ruraux tt cft, ts prix. Broch. grat. s/dem. Loisirs, Accueil Tarn, Anc. Préfecture, 81013 Albi. T. (63) 54-65-25.

• Pornichet-La Baule, loc. partie de villa, 2 à 5 pers., cft, jard., 400 m mer, prox. ts comm. Gaudru, 5, bd Pasteur, 85100 Les Sables-d'Olonne. T. (51) 95-22-51.

échanges

• Échanger logements, vac. en Angleterre et Danemark. Écr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs, GB.

• Des vacances économiques et réussies se préparent tôt. 40 pays vous attendent. Intervac, 55, rue Nationale, 37000 Tours.

E.N. Préparation par correspondance
Entrée ÉCOLES NORMALES.
Document. gratis sur demande
INSTITUT FRANÇAIS Établissement privé,
15700 PLEAUX. Tel. : (71) 40-43-17.

petites annonces

hôtels - pensions

- **LAC D'ANNECY-HOTEL ARCALOD**, gd parc. **DOUSSARD**, 74210 Faverges. T. (50) 44-30-22. SKI 12 km. Px pens. de 115 F à 135 F TTC. Px spéc. groupe.
- 74470 LULLIN, ski/repos hiv., été. Hôtel Poste. T. (50) 73-81-10. Prix : 100/125 nets.

Voyages de fin d'études **NAOURS (Somme)**

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires
Renseignements
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

autos - caravanes

- Vds carav. Knaus ptc 900 kg, 1978, t.p. servi, px int. T. (33) 39-46-87 ap. 20 h.
- Vds R 18 GTL rouge, 78. T. (84) 21-71-80.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 St-GEORGES sur LOIRE
TEL : (41) 41-10-55 (5 lignes)

OLIVO

constructeur

pour Citroën C 35 et Peugeot J 7 et J 9

pavillons surélevés isothermiques

à partir de
3 895 F TTC
départ usine

*pose très facile par vos soins
ou dans nos ateliers*

Le Plastique Armé - Z.I. du Galinay
42230 Roche-La-Molière
(près de Saint-Étienne)
Tél. : (77) 52-28-63

centres de vacances

- Corse : Centre Nautique, ministère de l'Éducation, recrute animateurs voile et agents de service, mai à sept. inclus. Ecr. Ministère de l'Éducation, 20137 Porto-Vecchio.

DOULEURS

RHUMATYL, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.
VEINOL, crème active aux plantes : varices œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb.
RENAISSANCE E, BP 99, 13024 MARSEILLE Cdx 1.

• Ass. rech. Directeurs de CV en Suisse, Pâq., zone Paris, pet. effect., réelles compétences techniques et éducatives. T. 296-12-92.

• Ass. d'Enseignants dispose d'un Centre de Vacances dans Parc Régional Vosges du Nord (capacité 60 lits). Recherche collaboration avec organ. suscept. d'occuper mois d'août, soit app. de colons, soit prise en charge compl. du séjour grand éven. d'animation possible.
A.O.S. 67160 WISSEMBOURG
2, rue de la Paix
T. (88) 94-04-34.

divers

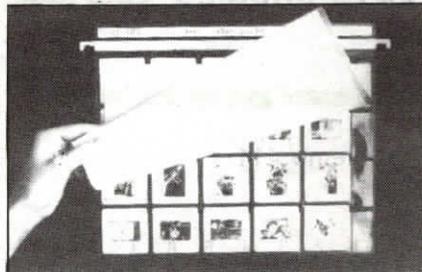
• Périgord, 15 pav., en forêt, 4/6 pers., h.s. 480 F/sem., été 800, poss. stage artisanat (12 techniques). École publique, St-Vincent, 24410 Jalmoutiers.

• Cours sec. Im Etzentel, 15300 Bonn-2 RFA ch. pr col. et lyc. rent. 82 prof. allem. lic. suscept. d'obt. détach. administratif.

• LA BEAUTÉ AUX PLANTES
Lait, lotions, crèmes, naturels, riches en plantes actives. Doc. illust. Romarine c/3 t. RENAISSANCE U, B.P. 2099, 13204 MARSEILLE 01.

• Part. ch. entreprise pour ef. travaux de rénovation (maçon., élect., plomberie) en Seine-et-Marne. T. 361-13-97.

• PEGC : franç. 6^e-5^e, hist.-géo 4^e-3^e ch. classes pour corr. scol. Bonny Jacques, CES J. Prévart, 18, rue St-Benoît, 75006 PARIS.



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, DISQUES, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

« DANOU-CLASS »

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE : Classement de cassettes et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

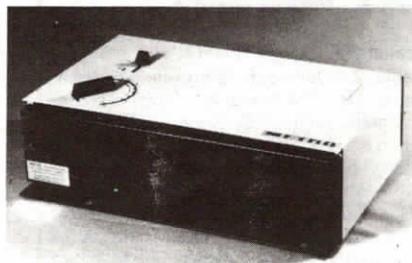
**DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19 525-88-71**

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30

THERMOFLEX

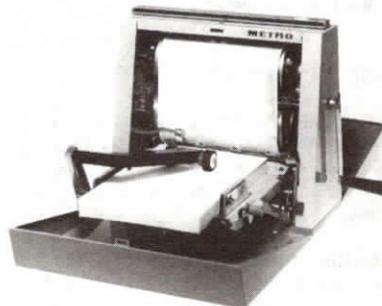
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3 : duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR - SIMPLE DEMANDE

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

FONCTION ÉTABLISSEMENT

désire souscrire un abonnement d'un an à **L'ÉDUCATION**

FRANCE 160 F
TVA incluse

ÉTRANGER 200 F

Règlement joint à mon abonnement. Par chèque bancaire à l'ordre de **l'éducation** ; par virement postal CCP 31 680.34 F La Source.

Facture à adresser à :

NOM

ADRESSE

Service abonnement : 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Attention ! Ce bulletin ne doit pas être utilisé pour se réabonner

Pour une information globale, efficace et utile.

*Pour répondre à toutes vos interrogations concernant l'enseignement, vous lisez **l'éducation**, le seul hebdomadaire indépendant de l'actualité scolaire et universitaire.*

*Parce que vous êtes plus de 300 000 à avoir les mêmes préoccupations ; parce que **l'éducation** est aussi un moyen d'échange d'idées et d'expériences.*

Faites-nous connaître autour de vous, c'est ainsi que s'amplifiera notre dialogue.

Notez ci-dessous les nom et adresse de vos amis, nous leur offrirons un exemplaire de votre part.

NOM / PRÉNOM / ADRESSE / CODE POSTAL / VILLE 

de la part de :

NOM / PRÉNOM / ADRESSE / CODE POSTAL / VILLE 

de la part de :

Une dimension permanente de l'éducation : L'ANIMATION LOCALE

CHAQUE MOIS :

COMMUNES ET REGIONS DE FRANCE



REVUE MENSUELLE
DE LA FEDERATION NATIONALE
DES ELUS SOCIALISTES
ET REPUBLICAINS

**POINT DE RENCONTRE DES COLLECTIVITES LOCALES
AVEC LES EDUCATEURS ET LES ANIMATEURS :**

- * L'action culturelle
- * Les enfants de migrants dans les écoles
- * L'alphabétisation à l'informatique
- * Expériences d'école ouverte
- * Les transports scolaires
- * Les techniques nouvelles
- * La désertification scolaire
- * Les équipements socio-éducatifs et leur animation...

L'ABONNEMENT D'UN AN : 115 F
(Spécimen sur demande)

REDACTION - ABONNEMENTS : 12, Cité Malesherbes 75009 PARIS
Tél. 526.50.50